



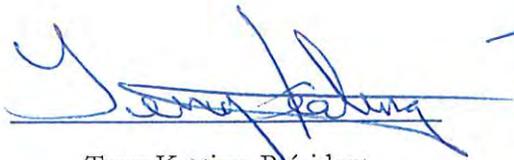
2013
RAPPORT ANNUEL
Commission de services régionaux 7

Présenté à

l'Honorable Danny Soucy,
Ministre de l'Environnement et gouvernement locaux

Maires et représentants des services locaux de la
Commission de services régionaux 7

La Commission de services régionaux 7
soumet respectueusement son
1er rapport annuel des activités pour l'année 2013



Terry Keating, Président



Gérard Belliveau, Directeur général

TABLE

des Matières

Message du Président	3
Message du Directeur général	5
2013 Profil Régional	6
Gouvernance et Administration	23
Points saillants et services - Déchets Solides	26
Points saillants et services - Aménagement du Territoire	35
Rapport - Finances	63
Contacts	71

MESSAGE DU **Président**

C'est avec beaucoup d'humilité que la Commission de services régionaux #7 présente son premier rapport annuel. Comme dans toute nouvelle organisation, elle s'est vu confrontée à de nouveaux défis et à des activités couronnées de succès. La présence de 15 maires et 4 présidents de districts de services locaux dans une structure de gouvernance permettant à ceux-ci de discuter de préoccupations régionales est certainement un événement à souligner. Ce fait est également applicable aux gestionnaires qui ont su modeler une nouvelle administration à partir de quatre anciennes commissions bien ancrées dans notre paysage. Chacune arborait une culture organisationnelle particulière et le défi fut de les intégrer en une seule organisation efficace. L'on peut certainement qualifier ce travail de tour de force.

Pour une première fois depuis 1970, les maires et les présidents des districts de services locaux de notre région discutent de préoccupations communes et ont assuré la mise en place de services obligatoires. Je voudrais remercier les membres du conseil d'administration pour leur attention lors de ce processus assurant que notre région continue de mettre de l'avant sa formule à succès de coopération régionale. Chacun des comités ont entrepris leurs délibérations en tenant compte des meilleurs intérêts de notre région.

Étant la plus importante des commissions de services régionaux au NB (14 municipalités, 1 Communauté rurale et de nombreux Districts de services locaux), la CSR#7 (Sud-Est) est rapidement devenu le principal forum de discussion et de planification régional desservant au delà de 180 000 citoyens.

L'année 2013 fut une année où la mise en place des éléments de gouvernance et de services opérationnels. De nombreuses initiatives (élaborées dans ce rapport) ont été entreprises et complétées au nom de nos communautés. Nous prévoyons que 2014 permettra à la CSR de produire un plan et une démarche stratégique pour l'avenir, la coordination de services aux communautés ainsi que la phase recherche de notre processus de planification régionale.

Je voudrais également souligner les partenariats dont la CSR#7 entretien avec les CSR de Kings et Kent en matière de déchets solides. La présente entente doit être renouvelée avant la fin 2014 et les discussions sont présentement en cours. Je suis convaincu que nous serons en mesure d'en venir à une entente satisfaisante pour tous les partis concernés.

En terminant, je me dois de remercier tous les membres du conseil d'administration et leurs suppléants ainsi que notre équipe de gestion et de soutien pour leur contribution à la mise en place de notre organisme. Les défis associés à la gouvernance régionale et à l'efficacité des services ont été entrepris de façon productive. Je dois un merci très spécial à mes collègues du comité exécutif (Vice-Président et maire de Shediac Jacques LeBlanc et maire de Dieppe Yvon Lapierre) avec lesquels je me suis réuni régulièrement afin d'assurer la direction stratégique exigée par le conseil d'administration.

MESSAGE DU Directeur général

L'arrivée de la Commission de services régionaux #7 et sa mise en oeuvre apporta son lot de défis. Certains soutiennent que le rassemblement de preneurs de décisions régionaux autour d'une table commune afin de discuter de préoccupations régionales peut être qualifié de sport extrême. Ce ne fut pas le cas car les maires et les présidents des districts de services locaux, ont fait preuve de patience et de respect envers leurs collègues. Ils ont foncé au coeur de l'ordre du jour et se sont assurés que tous les membres du conseil d'administration aient l'occasion de contribuer aux discussions.

Ayant fait mon apparition à la fin mars, je me dois de remercier le comité exécutif pour son soutien en assurant que les membres du conseil d'administration soient au courant des défis associés à la fermeture des 4 anciennes commissions et leur transformation en une unité administrative cohérente.

Tel que souligné au sein du rapport annuel, 2013 fut une année de transition avec la fermeture des 4 anciennes commissions (incluant la vérification financière finale), la mise en place d'un nouveau département d'aménagement du territoire ainsi qu'une révision complète des opérations au sein du service des déchets solides. Toute nouvelle organisation doit prendre le temps de définir sa culture opérationnelle en conformité avec les attentes de ses membres. Dans le cas de la CSR#7, l'arrimage des 4 commissions apporta des défis supplémentaires, particulièrement pour ce qui a trait à cette culture organisationnelle. Il y a eu des grincements de dents et la gestion de sensibilités au début du processus mais nous pouvons maintenant affirmer que le conseil d'administration regarde l'avenir avec optimisme.

Je me dois d'exprimer des félicitations au personnel de gestion qui a travaillé d'arrache pied dans des conditions difficiles. Ils ont tous été affectés par le décès d'une employée de longue date aux finances, du départ d'une collègue gestionnaire tout comme l'absence de collègues pour des raisons personnelles. Il a fait preuve d'entraide et s'est attardé aux défis devant eux jusqu'à l'arrivée d'une nouvelle Directrice des Finances et le personnel des finances ainsi que le retour de nos absents. Un merci tout spécial doit être dirigé à Andrew Wort qui accepta le poste de Directeur général par intérim jusqu'à ce que le conseil d'administration ait complété son processus d'embauche.

Je dois admettre, que la présence d'élus locaux représentant l'ensemble des comtés d'Albert et de Westmorland, discutant de plans d'avenir du service de déchets solides et d'aménagement du territoire, me confirme que l'année 2013 fut couronnée de succès. Je m'attends que 2014 va permettre au conseil d'administration de continuer à répondre aux besoins immédiats des communautés tout en adoptant un plan stratégique (2014 -2017), guidant le personnel dans la mise en oeuvre des projets et les demandes attenantes d'avis professionnels, tous des éléments nécessaires au soutien de futurs débats régionaux.

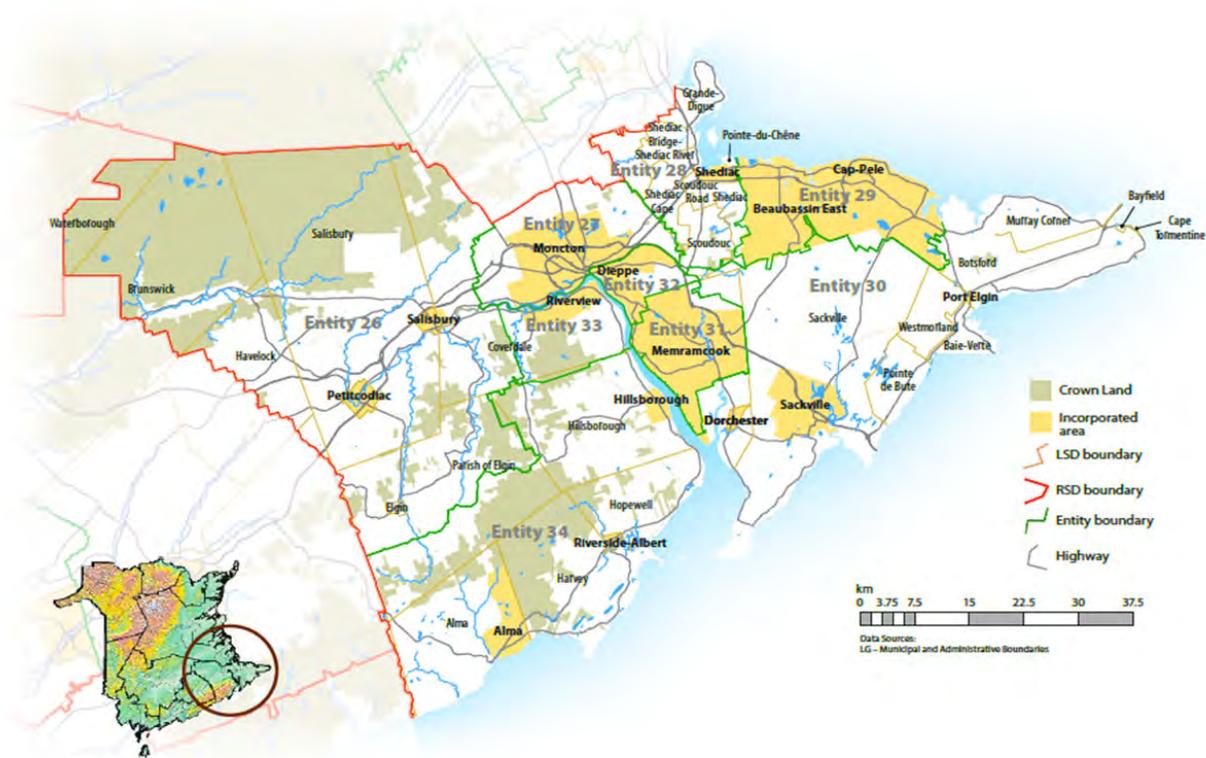
INTRODUCTION

En janvier 2013, douze commissions de services régionaux ont été établies au Nouveau-Brunswick. Les commissions de services régionaux (CSR) ont pour mandat de fournir des services d'aménagement du territoire et de gestion des déchets solides aux collectivités, de faciliter la conclusion d'ententes de services à l'amiable entre les collectivités intéressées et d'agir en tant que tribune visant la collaboration des collectivités à l'égard des enjeux régionaux.

La Commission de services régionaux 7 comprend les comtés de Westmorland et d'Albert situés dans la région du Sud-Est du Nouveau-Brunswick en bordure de la baie de Fundy, du détroit de Northumberland et de la Nouvelle-Écosse. Ce district de services régionaux nouvellement désigné (ci-après la « région »), qui englobe deux cités, trois villes, neuf villages, une communauté rurale et vingt-sept districts de services locaux, est le plus peuplé du Nouveau-Brunswick. Les deux comtés, dont 42,9 % des résidents parlent le français et l'anglais, possèdent la plus grande population bilingue de la province. Au cours des dernières années, cette main d'œuvre bilingue a contribué à transformer la région en un moteur économique pour le Nouveau-Brunswick. Les entreprises du Canada atlantique et du reste du pays ont commencé à investir dans la région, la région métropolitaine de recensement (RMR) de Moncton ayant rapidement pris son essor en tant que centre de cette activité économique. Moncton et Dieppe regroupent ensemble 64 % de la population du comté de Westmorland, alors que Riverview est le lieu de résidence de 66 % de la population du comté d'Albert. Le reste de la population régionale est répartie dans de plus petites collectivités et des régions rurales non constituées. La Commission de services régionaux 7 (CSR 7) fournit désormais des services d'aménagement aux collectivités en dehors des limites de la RMR de Moncton. Trois anciennes commissions d'aménagement du territoire desservent désormais la région en tant que bureaux de la commission régionale. Ces bureaux sont Beaubassin, à Shediac, Tantramar, à Sackville, et Westmorland-Albert, à Moncton.

Les collectivités suivantes sont desservies par des plans ruraux et municipaux de la région 7 : Beaubassin-Est, Beaubassin-Ouest, Cap-Pelé, Memramcook, Shediac, Alma, Hillsborough, Petitcodiac, Riverside-Albert, Salisbury, la paroisse Westmorland-Albert, Dorchester, Port Elgin, Sackville et la collectivité non constituée de Tantramar.

Raison de la création du profil...



2.1 – POPULATION



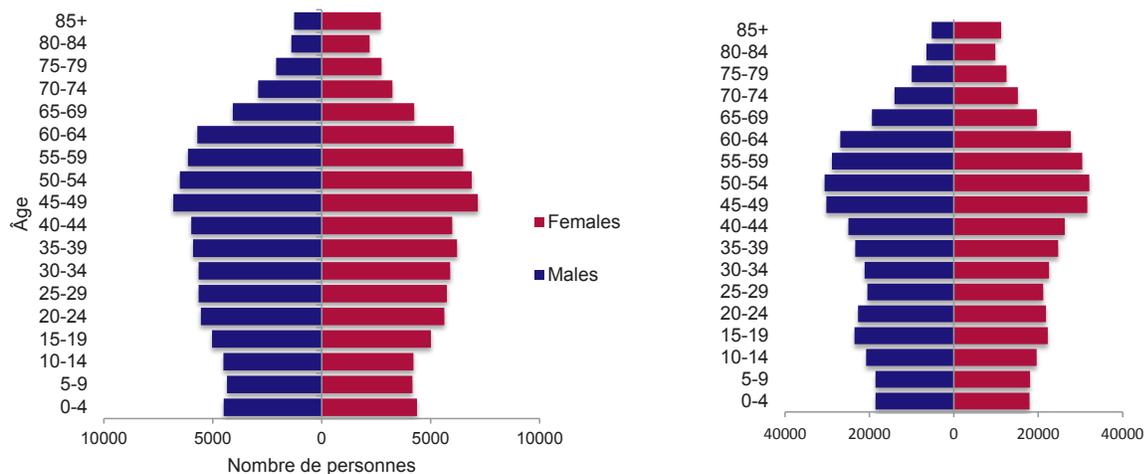
173 003

RÉSIDENTS DE LA RÉGION 7

En 2011, on dénombrait 173 003 résidents dans la région 7. En général, la répartition par âge de cette population se compare aux statistiques pour l'ensemble de la province. Environ 43 % de la population de la région 7 est d'âge actif cadre (de 30 à 59 ans), alors que les aînés (personnes âgées de plus de 60 ans) représentent une autre proportion de 23 % de la population. La répartition par âge varie grandement entre les collectivités. La RMR de Moncton affiche un pourcentage plus élevé de personnes d'âge actif, alors que de nombreuses collectivités plus rurales ont une population beaucoup plus âgée.

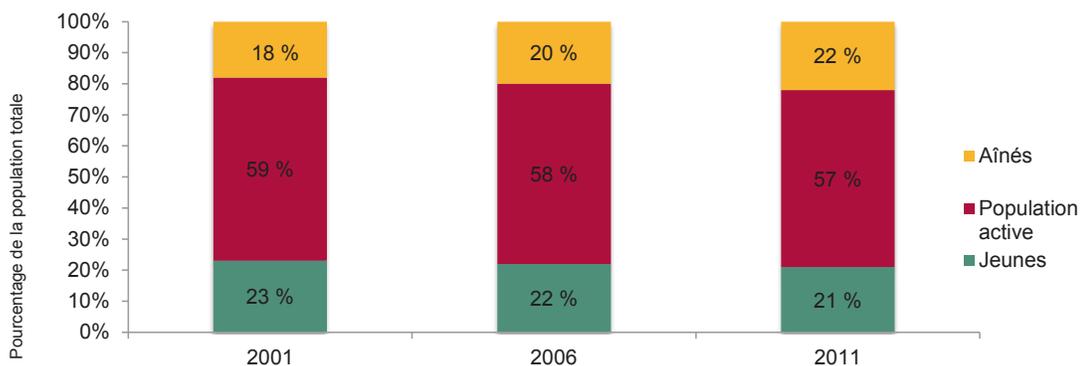
2.1 – TABLEAU A : Répartition par âge de la population de la RÉGION 7 (Recensement de 2011)

ÂGE	RÉGION 7		NOUVEAU-BRUNSWICK	
	POPULATION (n°)	POPULATION (%)	POPULATION (n°)	POPULATION (%)
0-9	17 380	10,05 %	73 190	9,74 %
10-19	18 770	10,85 %	86 240	11,48 %
20-29	22 585	13,05 %	86 310	11,49 %
30-39	23 650	13,67 %	91 820	12,22 %
40-49	25 950	14,99 %	113 175	15,07 %
50-59	26 025	15,04 %	122 130	16,26 %
60-69	20 080	11,61 %	93 770	12,48 %
70-79	10 990	6,35 %	51 730	6,89 %
80+	7 565	4,37 %	32 795	4,36 %



Depuis 2001, la population de la région 7 a augmenté de 14,24 %, par rapport à un taux de croissance de 2,97 % pour le Nouveau-Brunswick. Bien que cette croissance soit importante, sa répartition n'a pas été égale dans l'ensemble de la région. De nombreuses régions urbaines de la région 7, dont Dieppe, Moncton et Riverview, prennent de l'expansion, tandis que les communautés rurales des régions avoisinantes ont une population en déclin et vieillissante. De 2006 à 2011, par exemple, la population de la région métropolitaine de recensement de Moncton a augmenté de 9,7 %, alors que la petite collectivité de Port Elgin, à l'est, a enregistré une baisse de population de 7,3 %. De 2001 à 2011, la répartition de l'âge au sein de la population est demeurée relativement constante; cependant, alors que la population des aînés est en constante croissance, le nombre de jeunes recule.

ÉVOLUTION DE LA RÉPARTITION DE L'ÂGE DANS LA RÉGION 7 DONNÉES DES RECENSEMENTS DE 2001, 2006 ET 2011



2.2 - COMPOSITION DES FOYERS



7 490

FAMILLES
MONOPARENTALES

43 415

FAMILLES
NUCLÉAIRES



En 2011, on dénombrait 59 910 familles vivant dans la région 7. De ce nombre, 12,5 % des familles étaient qualifiées de monoparentales, une proportion inférieure au pourcentage provincial de 16,1 %. La famille moyenne vivant dans la région 7 compte 2,7 personnes, dont 0,9 enfant par foyer en moyenne. La région du Sud-Est abrite 24 610 résidents âgés de plus de 65 ans, soit 14 % de la population totale. La proportion d'aînés dépasse le pourcentage provincial de 15,2 %. Cette donnée démographique est particulièrement importante étant donné qu'une population vieillissante exercera une pression unique sur l'offre de services dans la région. Les politiques de planification devront tenir compte des besoins des aînés dans des domaines tels l'hébergement, la santé, les services de loisirs et de récréation, les établissements de soins spécialisés et les options de transport partagé et en commun.



16 740 AÎNÉS (en couple)

7 865 AÎNÉS (célibataires, divorcés ou veufs)

995 VIVANT AVEC UN MEMBRE DE LA FAMILLE

550 VIVANT SANS MEMBRE DE LA FAMILLE

6 325 VIVANT SEULS

2.3 – LANGUE

Quarante-sept pour cent de la population de la région 7 est bilingue, étant capable de s'exprimer tant en français qu'en anglais. À l'échelle provinciale, seulement 33 % de la population parle les deux langues officielles. Ce bilinguisme régional tend à être concentré dans certaines villes et municipalités de la région. Moncton et Dieppe, ainsi que Shediac, sont des collectivités bilingues notables qui sont tenues de fournir certains services dans les deux langues officielles en vertu de la *Loi sur les langues officielles*. Une autre proportion de 50 % de la population de la région 7 parle uniquement l'anglais, à comparer à 58 % de la population provinciale.



2.4 – ÉDUCATION



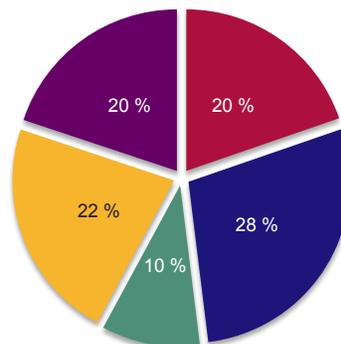
19,89 %

DES RÉSIDENTS DE LA CRS 7 ONT UNE FORMATION UNIVERSITAIRE

De façon générale, le niveau d'éducation des résidents de la région 7 reflète celui de la population provinciale. Le pourcentage des résidents de la région sans diplôme d'études secondaires est légèrement inférieur à celui de la province, 20 % des résidents n'ayant pas de diplôme d'études secondaires, à comparer à 25 % des Néo-Brunswickois. Au niveau postsecondaire, un pourcentage légèrement supérieur de la population de la région 7 possède un diplôme universitaire ou collégial (42 % et 37 % à l'échelle régionale et provinciale respectivement). En revanche, le Nouveau-Brunswick compte un plus haut pourcentage de diplômés d'une école de métiers, 11,21 % de la population détenant un certificat d'une école de métiers, à comparer à 9,85 % de la population de la région 7.

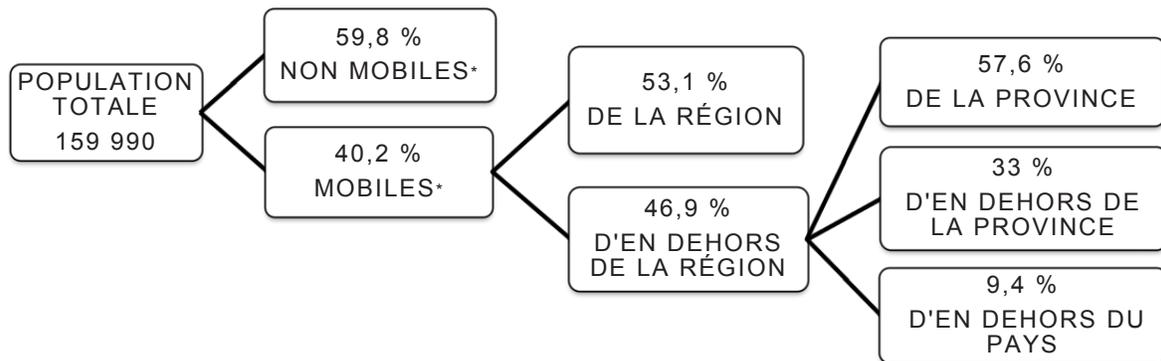
NIVEAUX D'ÉDUCATION DANS LA RÉGION 7 DONNÉES DU RECENSEMENT DE 2011

- % de la population ne détenant pas de diplôme d'études secondaires
- % de la population détenant un diplôme d'études secondaires ou son équivalent
- % de la population détenant un certificat ou un diplôme d'une école de métiers
- % de la population détenant un certificat ou un diplôme collégial



2.5 – MOBILITÉ ET MIGRATION

La population de la région 7 est relativement mobile. En 2011, 40,2 % de la population a indiqué un changement de résidence dans les cinq années précédentes. De ce pourcentage, plus de la moitié avait simplement changé de lieu de résidence dans les limites de la région 7. Du nombre de résidents s'étant établis dans la région 7 qui proviennent de l'extérieur, près de 60 % proviennent d'ailleurs dans la province. Un pourcentage relativement faible de résidents de la région 7 provient d'en dehors de la province et du Canada.



*Les résidents non mobiles désignent les résidents qui sont demeurés dans la région, tandis que les résidents mobiles désignent les personnes qui ont changé de résidence, que ce soit à l'intérieur de la région ou en provenance d'ailleurs.

*Tous les taux de mobilité et de migration représentent des arrivants pendant la période de cinq ans qui a précédé 2011.

3.0 – UTILISATION DU CADRE BÂTI

Les comtés de Westmorland et d'Albert ont ensemble une superficie de 6 075 km². Le comté de Westmorland, où l'on trouve 39 résidents par kilomètre carré, enregistre la plus haute densité de population des deux comtés, tandis que la densité de population dans le comté d'Albert est de 16 résidents par kilomètre carré. La densité de population totale des deux comtés est de 30,9 résidents par kilomètre carré. La région dans son ensemble est desservie par un réseau routier de 3 642 kilomètres, dont 792 kilomètres appartiennent à la province, 308 à la région, les 2 542 kilomètres qui restent étant constitués de routes locales. La région abrite également 88 824 propriétés. Un total de 77 605 (ou 87 %) d'entre elles sont zonées résidentielles, 5 053 (6 %) agricoles et 6 166 (7 %) institutionnelles, commerciales ou industrielles.

3.1 – HABITATIONS



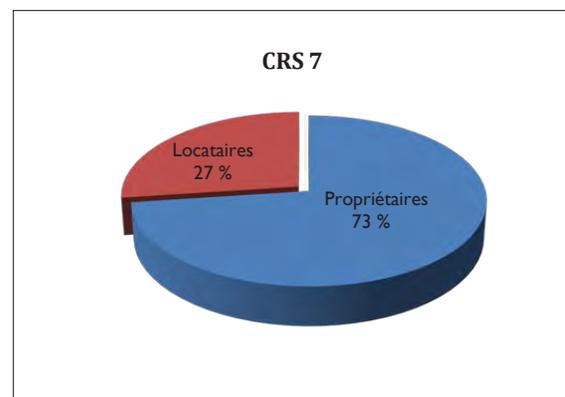
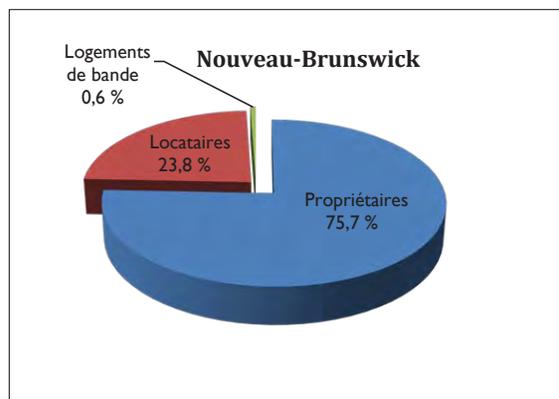
**79 572 HABITATIONS
PRIVÉES DANS LA RÉGION 7**

(données du Recensement de 2011)

3.1 – TABLEAU A : Habitations selon la période de construction (données de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011)

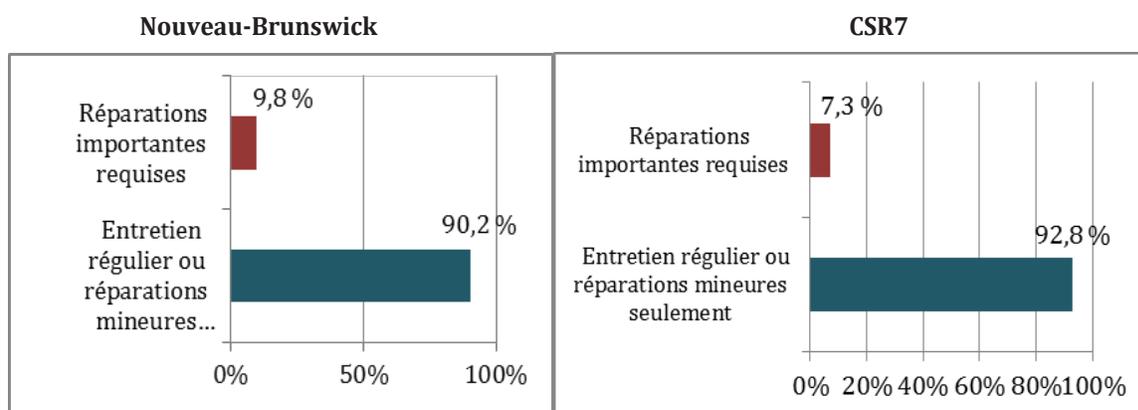
Période de construction	Région 7		Nouveau-Brunswick	
	Habitations (n°)	Habitations (% du total)	Habitations (n°)	Habitations (% du total)
1960 ou avant	16 545	22,8 %	83,775	26,7 %
De 1961 à 1980	20 125	27,7 %	98,750	31,4 %
De 1981 à 1990	10 460	14,4 %	49,900	15,9 %
De 1991 à 2000	9 875	13,6 %	38,280	12,2 %
De 2001 à 2005	7 615	10,5 %	21,175	6,7 %
De 2006 à 2011	8 000	11,0 %	22,150	7,1 %

ÉTAT DES HABITATIONS PRIVÉES DONNÉES DU RECENSEMENT DE 2006



La plupart des habitations de la province et de la région 7 ont été construites avant les années 1960. Dans les cinquante années suivantes, la construction résidentielle dans la région a été en parallèle avec la construction dans le reste de la province. Depuis 1966, cependant, la construction d'habitations dans la région 7 a dépassé la construction dans la province. La région métropolitaine de recensement de Moncton a enregistré une croissance démographique rapide depuis la fin des années 1990, ce qui a entraîné de nouveaux projets de construction résidentielle dans des régions comme Dieppe et Riverview. Dans la région 7, 73 % des habitations privées sont en propriété et 27 % en location, ce pourcentage de location étant légèrement plus élevé que pour la province. À comparer aux statistiques provinciales, une plus faible proportion des habitations privées dans la région 7 nécessitent d'importantes réparations.

**CONDITION DES HABITATIONS PRIVÉES
DONNÉES DE L'ENQUÊTE NATIONALE AUPRÈS DES MÉNAGES DE 2011**



3.1 - TABLEAU B : Habitations par type de construction (Recensement de 2011)

TYPE DE CONSTRUCTION	RÉGION 7		NOUVEAU-BRUNSWICK	
	HABITATIONS (n°)	HABITATIONS (% DU TOTAL)	HABITATIONS (n°)	HABITATIONS (% DU TOTAL)
Maison unifamiliale	45 085	56,7%	220,180	70,1%
Maison jumelée	5 150	6,5 %	10 815	3,4 %
Maison en rangée	1 950	2,5 %	7 835	2,5 %
Appartement, duplex	3 570	4,5 %	14 110	4,5 %
Appartement à 5+ étages	1 385	1,7 %	3,990	1,3 %
Appartement à moins de 5 étages	12 065	15,2 %	42 040	13,4 %
Autre maison individuelle attenante	195	0,2 %	1 050	0,3 %
Maison mobile	3 225	4,1%	14 000	4,5 %

3.2 – LIEU DE TRAVAIL ET TRANSPORT

La plupart des résidents du Nouveau-Brunswick ainsi que de la région 7 ont un lieu de travail régulier, plus de 80 % des travailleurs se rendant au même lieu de travail. Une autre proportion de 11 % de la main-d'œuvre de la région 7 est mobile et sans adresse de travail fixe, la proportion de 5 % qui reste travaillant à domicile.

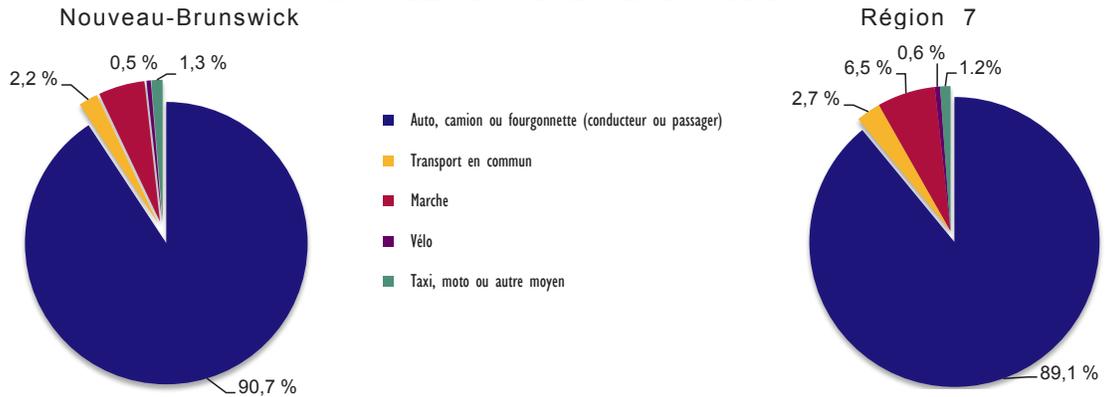


89 % DES RÉSIDENTS SE
RENDENT AU TRAVAIL EN AUTO



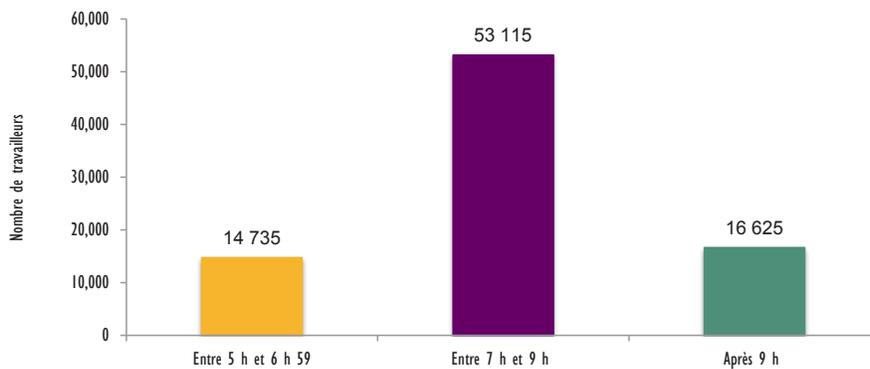
La conduite automobile est le moyen de transport le plus commun pour aller au travail dans la province ou dans la région. Au total, 89 % des résidents de la région 7 se rendent au travail en auto en tant que conducteur ou passager. La marche est le deuxième moyen de transport le plus employé, un pourcentage des résidents beaucoup plus faible de 6,5 % choisissant de se rendre à pied à leur lieu de travail habituel. Ce pourcentage est légèrement supérieur à celui de la province, dont seulement 5,3 % de la main-d'œuvre totale se rend au travail à pied. Dans la région 7, une autre proportion de 2,7 % de la population se rend au travail au moyen d'un transport en commun, auquel s'ajoute un très faible pourcentage de travailleurs (0,6 %) qui se rendent au travail à vélo ou encore en taxi, à moto ou par un autre moyen de transport (1,2 %). Soixante-trois pour cent des navetteurs quittent leur domicile pour le travail entre 7 h et 9 h, la période de navettage moyenne étant de 15,4 minutes.

MOYEN DE TRANSPORT POUR SE RENDRE AU TRAVAIL
DONNÉES DU RECENSEMENT DE 2011



TEMPS DE DÉPLACEMENT AU TRAVAIL: **15,4** MIN.

LA RÉGION 7 SELON L'HEURE DE DÉPART POUR LE TRAVAIL
DONNÉES DU RECENSEMENT DE 2011



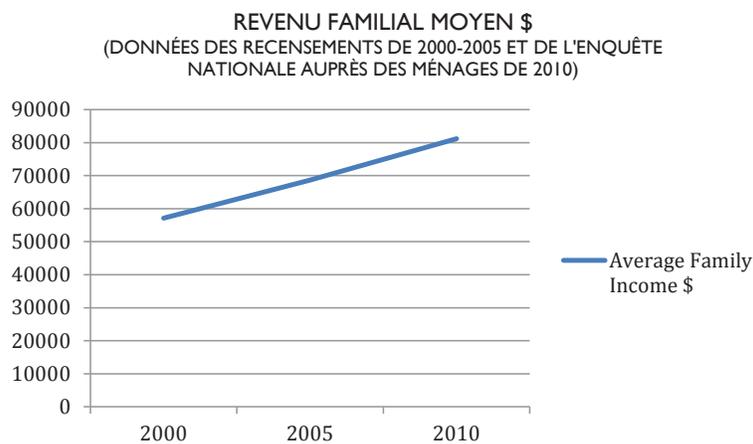
4.0 – ÉCONOMIE

4.1 – Revenu



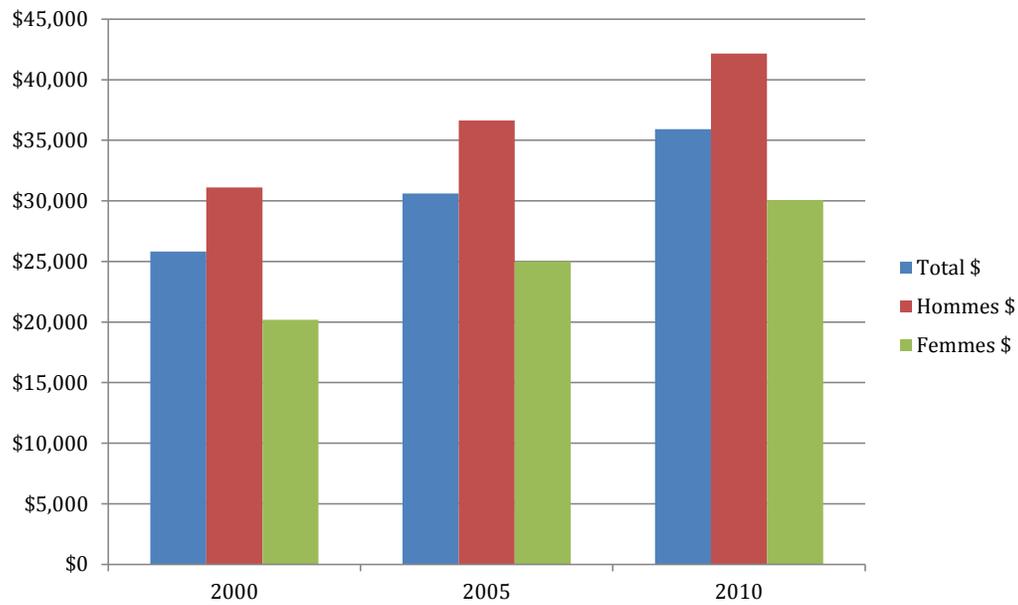
20 % d'augmentation du
revenu familial moyen

Dans l'ensemble de la région, le revenu familial moyen a considérablement augmenté pendant la période de 2000 à 2010. De 2000 à 2005, le revenu familial moyen s'est accru de plus de 20 % et a fait un bon de 17 % de plus de 2005 à 2010, pour atteindre 81 161 \$.

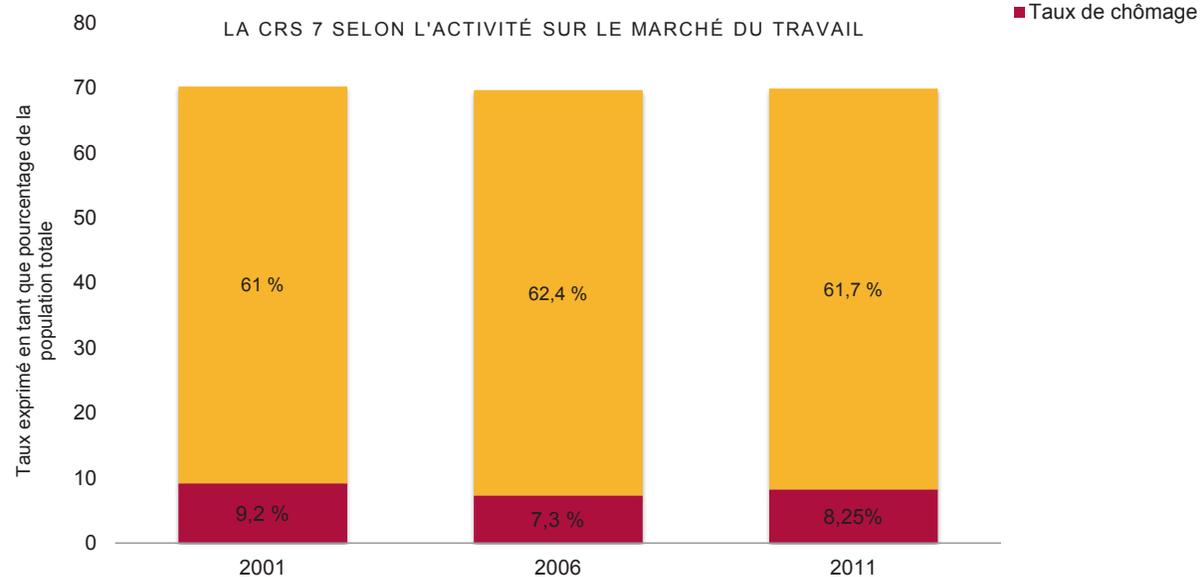
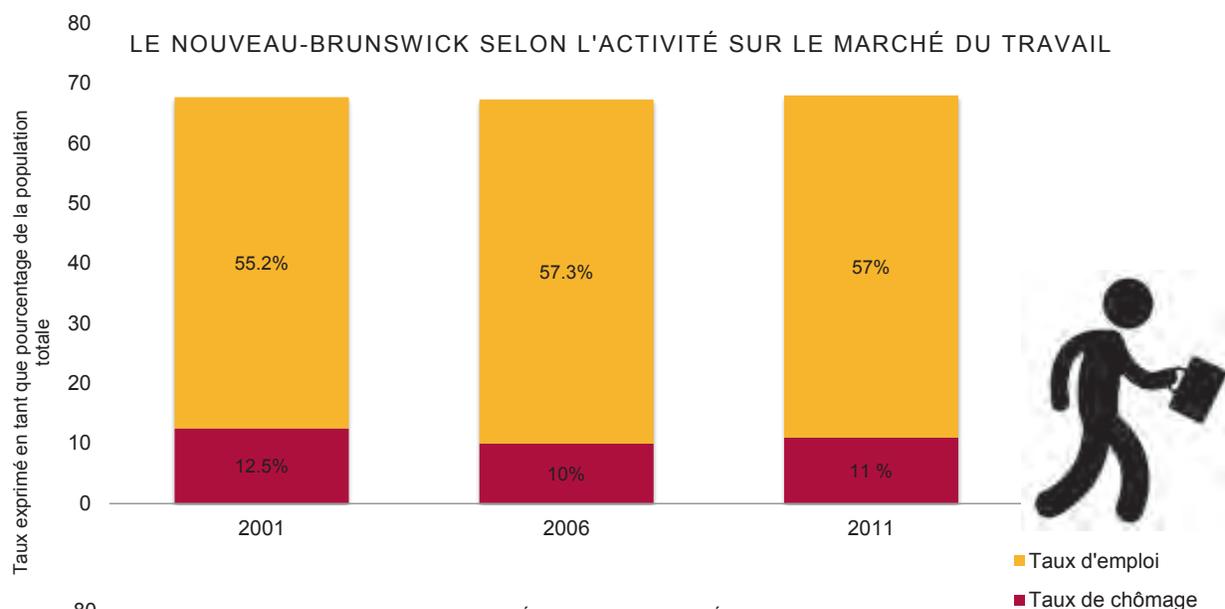


Le revenu d'emploi des familles vivant dans la région 7 a augmenté de façon constante depuis 2000. Bien que les femmes soient généralement moins bien rémunérées que les hommes au travail, la disparité salariale est passée de 32 % à 29 % entre 2000 et 2010.

COMPARAISON DU REVENU D'EMPLOI MOYEN (\$) DANS LES COMTÉS DE WESTMORLAND ET D'ALBERT
(DONNÉES DES RECENSEMENTS DE 2000-2005 ET DE L'ENQUÊTE NATIONALE AUPRÈS DES FOYERS DE 2010)



4.2 – ACTIVITÉ SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL



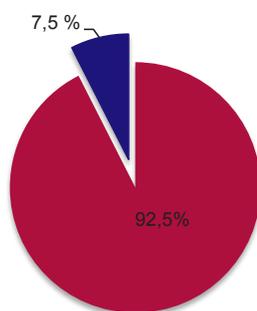
* Le taux de chômage désigne le pourcentage de la population qui était sans emploi pendant la période visée par le sondage, mais qui recherchait activement un emploi dans les quatre semaines qui ont précédé le recensement; qui était temporairement mise à pied et disponible pour travailler; ou encore qui était sans emploi, mais sur le point de commencer à travailler dans les quatre semaines suivant la période de référence et qui était disponible pour travailler.

* Le taux d'emploi désigne les personnes qui étaient employées (en tant qu'employés ou travailleurs autonomes); qui effectuaient des tâches familiales non rémunérées; qui étaient employées, mais absentes du travail pour raison de maladie, d'incapacité, de responsabilités familiales, etc.; qui ne travaillaient pas en raison de leur horaire de travail; ou qui étaient des travailleurs autonomes sans travail en raison de la non-disponibilité du travail.

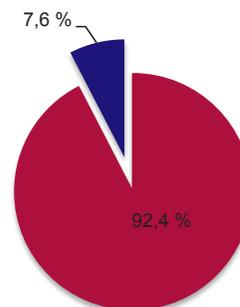
7 190 TRAVAILLEURS AUTONOMES RÉSIDANT DANS LA RÉGION 7

La région 7 affiche un plus haut taux d'emploi que les autres régions de la province. De 2001 à 2011, le taux de chômage est demeuré constant à environ 3 %, en dessous du taux de chômage provincial. En 2011, 8,25 % de la main-d'œuvre de la région 7 était sans emploi, un taux de 2,75 % inférieur au taux de chômage provincial. Dans l'ensemble, la région 7 a enregistré de meilleures statistiques à l'égard de son activité sur le marché du travail que les autres régions de la province. Ces résultats sont probablement attribuables à sa forte attraction urbaine, laquelle stimule la diversification économique et la demande en biens et services d'une manière qui n'est pas possible dans un environnement plus rural. La plupart des travailleurs de la province et de la région sont employés au sein d'une entreprise ou d'un organisme ou par un autre employeur, tandis que seulement une faible proportion d'environ 7 % représente les travailleurs autonomes au Nouveau-Brunswick et dans la région 7.

LA CSR 7
PAR CATÉGORIE DE TRAVAILLEURS

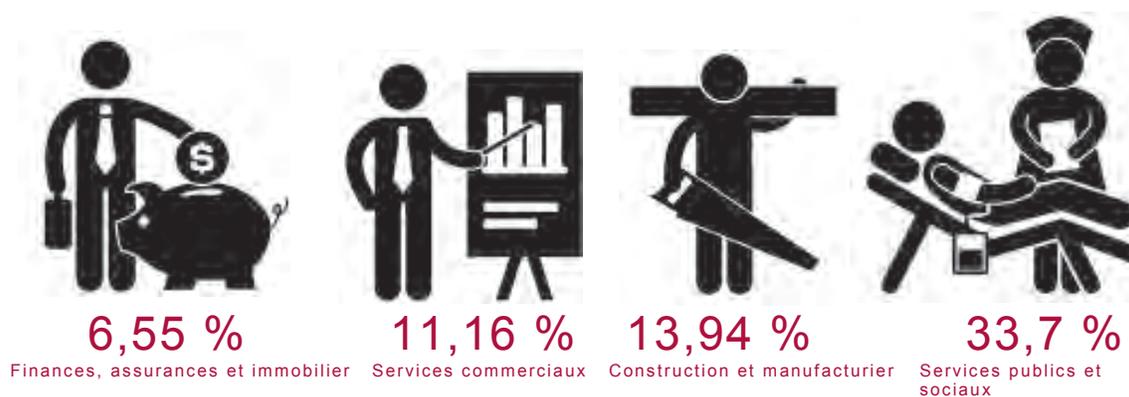


LE NOUVEAU-BRUNSWICK PAR
CATÉGORIE DE TRAVAILLEURS



■ Employés
■ Autonomes

4.3 – SECTEURS D'ACTIVITÉ



Le profil d'emploi selon l'occupation dans la région 7 est relativement semblable aux moyennes provinciales, les économies de la région et de la province étant relativement équilibrées. L'économie de la région 7 est souple à l'égard du secteur de la production de services, plus du quart de sa main d'œuvre étant employée dans les services publics et sociaux.

SECTEURS D'ACTIVITÉ	RÉGION 7		NOUVEAU-BRUNSWICK	
	TOTAL (n°)	TOTAL (%)	TOTAL (n°)	TOTAL (%)
Agriculture et autres secteurs axés sur les ressources ¹	2 165	2,25 %	20 340	5,23 %
Construction et secteur manufacturier	13 410	13,94 %	62 665	16,11 %
Commerce, transport et entreposage ²	22 660	23,55 %	77 755	19,98 %
Finances, assurances et immobilier	6 305	6,55 %	17 265	4,44 %
Services publics et sociaux ³	32 420	33,7 %	139 250	35,79 %
Services commerciaux ⁴	10 735	11,16 %	40 260	10,35 %
Secteur de la culture, du divertissement et de l'information ⁵	4 565	4,74 %	13 645	3,51 %
Autres services	3 945	4,1 %	17 895	4,6 %

¹ Ce secteur comprend l'agriculture, la foresterie, les pêches, la chasse, l'exploitation minière et l'extraction pétrolière et gazière.

² Le commerce comprend le commerce de gros et la vente au détail.

³ Les services sociaux et publics comprennent les services publics, les services administratifs et de soutien, la gestion des déchets, les services de remédiation, l'éducation, les soins de santé, l'assistance sociale et l'administration publique.

⁴ Les services commerciaux comprennent les services professionnels, scientifiques et techniques, la gestion des sociétés et des entreprises et les services d'hébergement et de restauration.

⁵ Ce secteur comprend les arts et les loisirs.

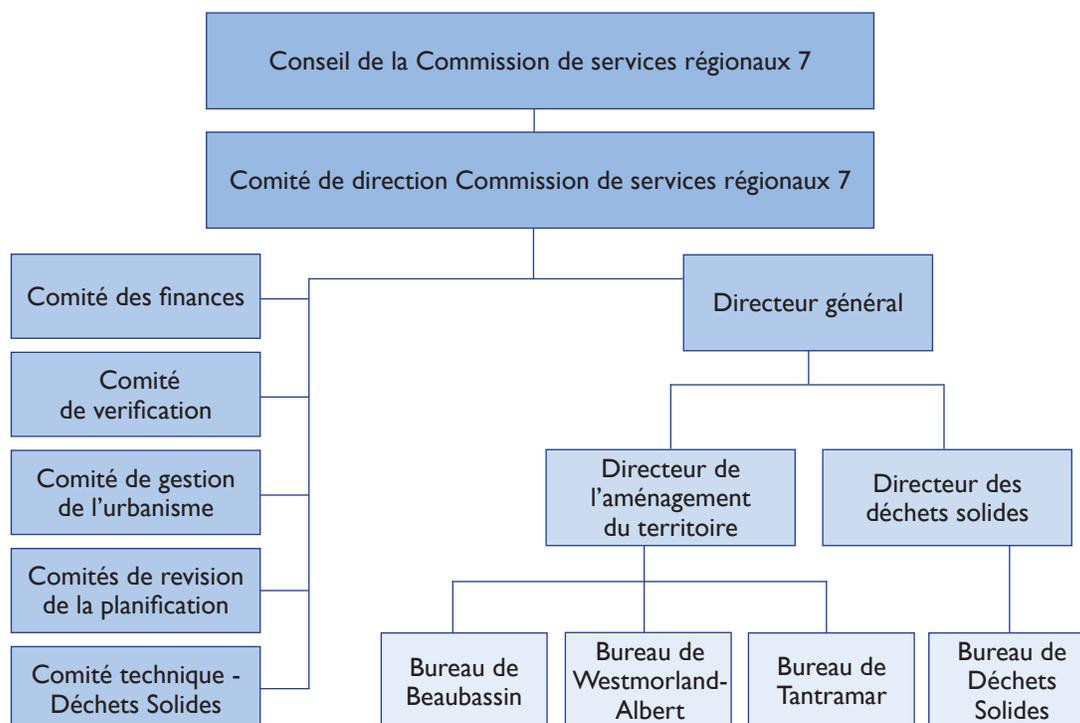
GOUVERNANCE et Administration

Les Commissions de services régionaux sont régies par les communautés à travers une représentation communautaire de Conseil qui définit la direction et prend les décisions pour la Commission Régionale. Ce Conseil est chargé d'établir les règlements qui dirigent les activités du Conseil d'administration et le fonctionnement de la Commission, y compris les exigences administratives.

Communautés recevant des services de la Commission de services régionaux no. 7

Alma	Baie Verte DSL	Murray Corner DSL
Beaubassin East	Botsford DSL	Pointe de Bute DSL
Cap Pelé	Cape Tormentine DSL	Pointe-du-Chêne DSL
Dorchester	Coverdale DSL	Sackville DSL
Hillsborough	Dorchester DSL	Salisbury DSL
Memramcook	Elgin Center DSL	Scoudouc DSL
Petitcodiac	Elgin Parish DSL	Scoudouc Road DSL
Port Elgin	Harvey DSL	Shediac DSL
Riverside-Albert	Hillsborough DSL	Shediac Bridge-Shediac River DSL
Sackville	Hopewell DSL	Shediac Cape DSL
Salisbury	Moncton DSL	Westmorland DSL
Shediac	Dieppe*	Riverview*
Moncton*		

* Exclus des services d'aménagement local de la Commission de service régionaux 7



Conseil d'administration

		Présence
Président Terry Keating - Maire	Salisbury	11 sur 11
Vice-président Jacques LeBlanc - Maire	Shediac	11 sur 11
Maire Yvon Lapierre	Dieppe	9 sur 11
Maire George LeBlanc	Moncton	10 sur 11
Maire Ann Seamans	Riverview	10 sur 11
Maire Robert Berry	Sackville	11 sur 11
Maire Kristin Shortt	Alma	9 sur 11
Maire Maryse LeBlanc	Communauté rurale Beaubassin-est	11 sur 11
Maire Jerome Bear	Dorchester	8 sur 11
Maire Patrick Armstrong	Hillsborough	11 sur 11
Maire Donald LeBlanc	Memramcook	8 sur 11
Maire Gerald Gogan	Petitcodiac	9 sur 11
Maire Dale C. Elliott	Riverside-Albert	9 sur 11
Maire Judy Scott	Port Elgin	10 sur 11
Maire Debbie Dodier	Cap-Pelé	9 sur 11
Président Ronald Boudreau	Représentant du DSL	11 sur 11
Président C.F. (Chuck) Steeves	Représentant du DSL	8 sur 11
Président Patrick Fusk	Représentant du DSL	11 sur 11
Président Gerry Chapman	Représentant du DSL	9 sur 11

Membres du conseil alterné

Maire suppléant Robert Kitchen	Salisbury
Maire suppléant Laura Gallant	Shediac
Maire suppléant Merrill Henderson Moncton	
Maire suppléant Lana Hansen	Riverview
Maire suppléant Jean Gaudet	Dieppe
Maire suppléant Paul Belliveau	Dieppe
Maire suppléant Paulette Thériault	Moncton
Maire suppléant Cecile Cassista	Riverview
Maire suppléant Joyce O'Neill	Sackville
Maire suppléant Andrew Casey	Alma
Maire suppléant Laurie McGraw	Communauté rurale Beaubassin-est
Maire suppléant Grant MacDonald	Dorchester
Maire suppléant George Forsythe	Hillsborough
Maire suppléant Victor LeBlanc	Memramcook
Maire suppléant Dan Pollock	Petitcodiac
Maire suppléant John Lefrancois	Riverside-Albert
Maire suppléant Val MacDermid	Port Elgin
Maire suppléant Eliza LeBlanc	Cap-Pelé
Président Pascal Ferron	Suppléant du DSL

Composition des divers comités

Comité de direction

Maire Terry Keating	Président
Maire Jacques LeBlanc	Vice-président
Maire Yvon Lapierre	Membre du comité
Gérard Belliveau	Directeur général commission de services régionaux 7

Comité des finances

Maire Jacques LeBlanc	Shediac
Maire George LeBlanc	Moncton
Président Patrick Fusk	Représentant du DSL
Président Ronald Boudreau	Représentant du DSL
Maire Jerome Bear	Dorchester

Comité de vérification

Maire Gerry Gogan	Petitcodiac
Maire Maryse LeBlanc	Communauté rurale Beaubassin-est
Maire Judy Scott	Port Elgin
Président C.F. (Chuck) Steeves	Représentant du DSL
Maire Debbie Dodier	Cap-Pelé

Comité de gestion de l'urbanisme

Maire Donald LeBlanc	Memramcook
Président Ronald Boudreau	Représentant du DSL
Maire Jacques LeBlanc	Shediac
Maire Robert Berry	Sackville
Maire Pat Armstrong	Hillsborough

POINTS SAILLANTS & SERVICES

Déchets Solides

Le service des déchets solides de la CRS no 7 offre des services de gestion des déchets résidentiels, institutionnels, commerciaux et industriels dans la région. Ces services sont fournis par l'entremise du programme de tri des déchets résidentiels bleus et verts et de l'usine de récupération des matériaux (IRM) pour les déchets humides/secs, de l'exploitation d'un site d'enfouissement sanitaire sur mesure, d'un centre permanent des matières dangereuses sur le site et d'une unité de collecte mobile ainsi que de l'exploitation d'un site d'enfouissement des déchets de construction et de démolition (C et D). La CRS no 7 offre également ces services à la CRS no 6 (comté de Kent) et à la CRS no 8 (comté de King et une partie du comté de Queen) par l'intermédiaire de contrats de 20 ans qui prennent fin en 2014.

Comité technique - Déchets Solides

Richard Gallant, Ing, Président	ancien WASWC
Elaine Ward, Vice-président	ancien WASWC
Debbie Dodier, Maire	Cap-Pelé
Gerald Gogan, Maire	Petitcodiac
Patrick Armstrong, Maire	Hillsborough
Merrill Henderson, Maire suppléant	Moncton

Redevances de déversement et volumes de 2013

En 2013, le volume total des déchets reçus sur le site était de 260 052,22 tonnes métriques. Il s'agit d'une augmentation de 4,4 % par rapport au volume total de 2012. En 2013, la CRS no 7 a reçu 43 026 tonnes de déchets résidentiels (soit 21 096 tonnes de déchets bleus et 21 929 tonnes de déchets verts).

Tonnage des déchets reçus	2013	2012
Secteur	Tonnes métriques	Tonnes métriques
Usine des déchets bleus	32,688	32,502
Usine des déchets verts	24,809	25,467
ICI	69,652	68,674
CSR no 8	9,236	9,792
CSR no 6	15,373	14,585
Métal	172	123
Pneus	208	206
Bois	633	1,044
Site d'enfouissement	89,321	87,198
C et D	29,696	26,689
Usine des déchets bleus (entrée)	32,688	32,502
Rejet de l'usine des déchets bleus (sortie)	21,510	20,677
Usine des déchets verts (entrée)	24,809	25,467
Rejet de l'usine des déchets verts (sortie)	16,726	17,466

Programme de tri des déchets bleus/verts

Les vérifications des déchets résidentiels effectuées au cours de l'été 2013 ont révélé des niveaux élevés de contamination dans les flux de déchets secs et humides. Ces vérifications ont aussi indiqué un pourcentage élevé de déchets qui arrivent à l'usine dans des sacs non conformes (p. ex. des sacs noirs, verts foncés ou d'autres types de sacs opaques).

À l'aide de ces résultats, une stratégie de sensibilisation du public et de mise en application en bordure de rue a été mise en oeuvre à l'automne 2013. Le programme des déchets résidentiels secs/humides a été remplacé par le programme de tri des déchets bleus/verts. Le 8 octobre 2013, on a lancé la campagne de sensibilisation du public « Faisons le tri! » par l'entremise d'une conférence de presse. Au total, la campagne de sensibilisation du public a duré 8 semaines, et elle comprenait les éléments suivants :

- Création et lancement d'un nouveau site Web (www.RecycleSENB.com)
- Création de 6 vidéos YouTube décrivant le programme de tri et le traitement des déchets bleus/verts
- Création et envoi par courrier d'un nouveau guide de tri résidentiel pour les déchets bleus/verts (expédié à 81 475 ménages)
- Conception et affichage de panneaux-réclames à 9 emplacements
- Publicité radiophonique personnalisée diffusée sur 5 stations de radio
- Publicité dans 3 journaux locaux
- 16 panneaux-réclames portatifs installés dans toutes les municipalités desservies
- 7 réunions/présentations à l'intention du conseil municipal et du grand public
- De 30 à 40 diverses entrevues avec les médias pour la télévision, la radio et les journaux

La collecte des déchets résidentiels en bordure de rue incombe aux municipalités membres et, dans les secteurs non constitués en municipalités, elle incombe au ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux. On a demandé aux unités municipales d'assurer le respect de l'utilisation des sacs bleus et verts et d'assurer le bon tri des flux de déchets bleus et verts.

La mise en application comprenait la détermination de la contamination des déchets résidentiels en bordure de rue en apposant un autocollant de non-conformité qui indique le problème et en laissant le sac sur place. Le personnel de la CSR no 7 a offert une formation sur le programme aux éboueurs chargés des déchets en bordure de rue et aux employés municipaux. Les travailleurs qui transportent les déchets ont été formés afin de savoir reconnaître la contamination des déchets en bordure de rue. Ils apposent un autocollant

sur les déchets indiquant la catégorie de non-conformité pertinente et ils laissent le sac de déchets bleus ou verts sur place. Le personnel municipal a été formé sur la réponse aux appels concernant le tri et la collecte des déchets.

Un grand nombre de municipalités de la région (Alma, Hillsborough, Memramcook, Petitcodiac, Port Elgin, Riverside-Albert, Sackville, Salisbury et Shediac) ont lancé la mise en application en bordure de rue le 21 octobre 2013, tandis que Moncton, Riverview et Dieppe l'ont commencée le 12 et le 18 novembre. Les districts de services locaux (DSL) ont utilisé une approche progressive : le 21 octobre, ils ont éliminé les sacs noirs et le 18 novembre, ils ont réduit la contamination dans les sacs de déchets bleus et verts. En janvier 2014, toutes les collectivités de la région avaient pleinement mis en oeuvre le programme de mise en application de la collecte en bordure de rue.

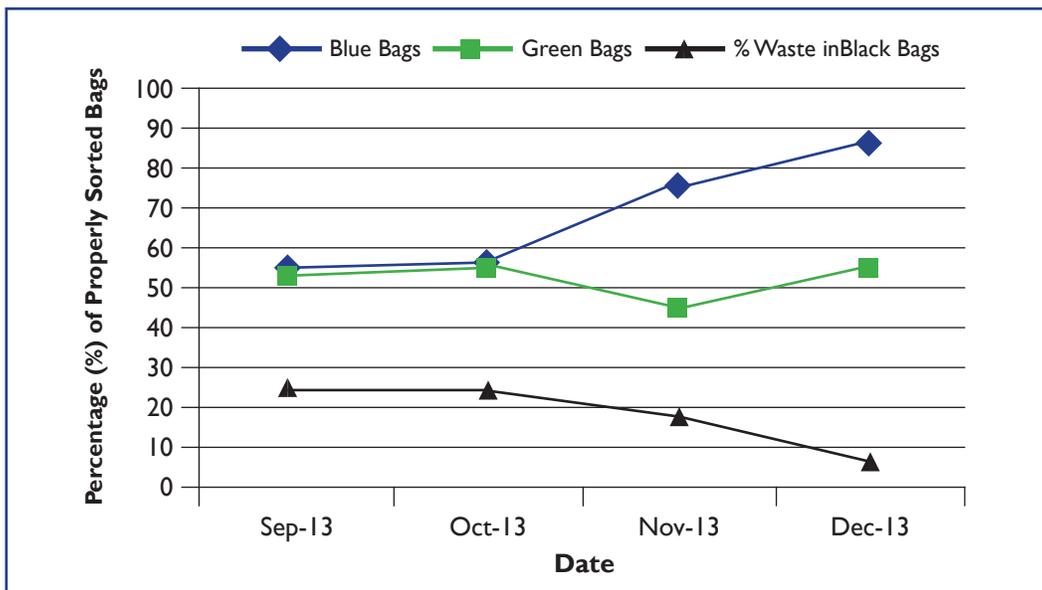


Figure 1 : Pourcentage moyen régional des déchets solides résidentiels bien triés pour Recycle SENB – CSR no 7 dans le Sud-Est du N.-B.

Le pourcentage moyen des sacs bleus bien triés reçus au site est passé de 55 %, avant la campagne, à 87 %, en décembre 2013 (voir la Figure 1 ci-dessus). Il s'agit d'une augmentation de 32 % de la qualité du tri.

Le pourcentage moyen des sacs verts bien triés était de 53 % avant la campagne. Au cours du premier mois, on a constaté une diminution de la qualité du tri (elle est passée

à 45 %), ce qui coïncidait avec l'élimination des sacs noirs dans les DSL. Une fois que les DSL ont commencé à mettre en application le tri adéquat des déchets bleus/verts, la qualité du tri a atteint 55 % au mois de décembre 2013. Il s'agit d'une réduction générale de la contamination de 10 % pour les sacs verts, et on prévoit que cette tendance à la baisse se poursuive en 2014.

En septembre 2013 (avant la campagne), 26 % des déchets reçus au site se trouvaient dans des sacs noirs ou d'autres sacs non conformes ramassés dans les DSL de la région. Cela n'était pas conforme au paragraphe 7(3) du Règlement du Nouveau-Brunswick 2002-59 (Règlement sur la collecte des ordures) pris en vertu de la Loi sur les municipalités. Après la sensibilisation et la mise en application, les sacs noirs ont été éliminés des flux de déchets et ils ne sont plus ramassés dans la région.

Installation des déchets bleus

La CSR no 7 a commencé le processus d'embauche d'un nouveau gestionnaire d'installation à la fin de 2013, et elle prévoit que le candidat retenu commencera à travailler au début de 2014.

Installation des déchets verts

On a effectué une inspection de la structure de l'usine des déchets verts, qui a révélé que la structure du bâtiment est toujours solide. Une partie du compost produit par l'entremise de l'usine des déchets verts a été utilisée pour le recouvrement/la fermeture d'une cellule du site d'enfouissement.

Recyclage

En 2013, une entente a été conclue avec ENCORP Atlantic Inc. concernant la collecte et le recyclage des récipients à boisson rachetables. Par l'entremise de cette entente, les récipients à boisson ramassés grâce au programme de tri des déchets résidentiels bleus/verts sont maintenant déposés avec les matières plastiques PET no 1 et l'aluminium, et ils sont ensuite vendus sur les marchés d'articles recyclables. L'entreprise ENCORP effectue des vérifications périodiques de ces dépôts PET et d'aluminium, et elle verse un montant à la CSR no 7 en fonction du pourcentage de produits rachetables contenus dans chaque charge expédiée.

Le tableau suivant indique les volumes de déchets expédiés aux fins de recyclage en 2012 et en 2013. On prévoyait une réduction importante de la quantité d'articles rachetables recyclés en raison de l'entente susmentionnée avec ENCORP. Cette réduction des articles rachetables est contrée par une augmentation de l'aluminium (qui est passé de 17 à 70

tonnes) et une augmentation du plastique dur (qui est passé de 468 à 493 tonnes). Comme le styromousse a été difficile à vendre sur le marché en 2013, aucune charge n'a été expédiée aux fins de recyclage. Au lieu, le styromousse recueilli a été stocké sur le site et on prévoit l'expédier au début de 2014.

	2013	2012
Matériel	Tonnes métriques	Tonnes métriques
Papiers mélangés	19	32,502
Journaux	4,401	25,467
Carton (autres déchets de carton ondulé)	2,764	68,674
Boîtes en fer blanc	495	9.792
Film plastique	351	14,585
Plastique dur	493	123
Boîtes à lait	182	206
Déchets électroniques	240	1,044
Espadrilles	0	87,198
Articles rachetables	47	26,689
Styromousse	0	32,502
Aluminium	70	20,677
Peinture (DMD)	106	25,467

Programme de traitement des produits de lixiviation

On a mené un examen du système de traitement des produits de lixiviation, et il a révélé que 41 % du bassin était rempli de boues. Le bassin de traitement a été dragué pour la première fois depuis sa construction initiale, en 1992.

Dans le cadre du programme de tri des déchets, on a effectué un examen technique de la capacité du système de traitement des produits de lixiviation à gérer des volumes élevés et à améliorer la capacité. L'examen a recommandé une reconstruction du système des produits de lixiviation afin d'améliorer d'efficacité et l'efficacité et afin de respecter les normes et les règlements futurs prévus sur les rejets des eaux usées à l'échelle fédérale.

Site d'enfouissement

En vue de la construction de la cellule 14 du site d'enfouissement, la doublure d'argile a été criblée à l'avance afin d'assurer la construction efficiente de la nouvelle cellule.

Gaz d'enfouissement

En 2013, on a effectué la mise en service de la torche du gaz d'enfouissement. La maîtrise du gaz d'enfouissement est essentielle à la réduction des odeurs hors site. On a aperçu du gaz d'enfouissement qui s'écoulait du système de collecte des produits de lixiviation sous le site d'enfouissement. Afin de régler ce problème, on a conçu une rallonge du système actuel de collecte du gaz d'enfouissement et on la terminera au début de l'année 2014.

La CSR no 7 poursuit son projet de production d'électricité par l'entremise du gaz d'enfouissement et elle commence par assurer la production de volumes de méthane adéquats. Le projet a été approuvé dans le cadre du budget d'immobilisations de 2014. Les négociations avec Énergie NB visant à garantir la capacité de 2 mégawatts d'énergie écologique au réseau se poursuivent. Les deux parties sont convaincues que l'entente sera signée au début 2014.

Construction et démolition

En 2013, le site de C et D a accepté les boues du projet de restauration du ruisseau Humphrey de la Ville de Moncton. Le volume total de déchets éliminés au site de C et D a diminué de 11 % en 2012 (un total de 29 696 tonnes métriques).

Site

Un nouveau bassin de décantation et des fossés ont été construits au service du développement du coin sud-ouest de la propriété (dont la construction de la cellule 14 du site d'enfouissement). Au bâtiment de pesage, on a installé une fenêtre de service au volant dans la voie de sortie aux fins d'efficacité. Cette mesure a réduit le temps d'attente pour la circulation de sortie pendant les heures de pointe. En 2013, le chemin d'accès au site du service des déchets solides de la CSR no 7 a été transféré à la province du Nouveau-Brunswick. Ce transfert permettra le développement du terrain environnant et il réduira les coûts d'entretien à long terme de la Commission.

Zone de collecte par apport volontaire

La zone de collecte par apport volontaire existante est inadaptée aux courants de circulation actuels. Par conséquent, de nombreux véhicules privés sont dirigés vers le site d'enfouissement ou le site de C et D. Pendant l'été, un étudiant en ingénierie a conçu une nouvelle zone de collecte par apport volontaire. La CSR no 7 prévoit la construction de cette zone de collecte en 2014.

Déchets spéciaux

En 2013, la CSR no 7 a poursuivi le tri des déchets spéciaux acceptés par le site d'enfouissement. On a déterminé que deux clients dépassaient les niveaux permis de métal ou d'hydrocarbure. Par conséquent, la CSR no 7 a informé les clients que leurs déchets devaient être traités par d'autres moyens. Le personnel a aussi communiqué avec le ministère de l'Environnement du N.-B. et avec le bureau du district d'administration locale afin de les aviser de ces mesures.

Étude sur le transport

En 2013, le service des déchets solides et le service de planification de la CSR no 7, en partenariat avec la CSR no 6 et la CSR no 8, ont mené une étude sur l'efficacité du transport. Cette étude a analysé les coûts et l'efficacité du transport liés aux stations de transfert de la CSR no 6 et de la CSR no 8.

Déchets électroniques

En 2013, la CSR no 7 continue d'accepter les déchets électroniques résidentiels et commerciaux aux fins de traitement et de recyclage. Ces déchets sont collectés par l'entremise d'une zone de collecte par apport volontaire sur le site ainsi que du flux de déchets bleus résidentiels. L'apport volontaire des déchets électroniques résidentiels est gratuit, tandis que l'apport des déchets électroniques commerciaux entraîne une redevance de déversement régulière (soit 67,03 \$ par tonne métrique) plus 10 \$ par télévision ou par écran d'ordinateur. De 2012 à 2013, le volume de déchets électroniques apportés volontairement a augmenté de 41 % (comme l'indique le tableau ci-dessous). En 2013, le volume des déchets électroniques envoyés aux fins de recyclage a augmenté de 20 % par rapport à 2012 totalisant 240 tonnes métriques recyclées en 17 expéditions.

ANNÉE	Tonnes métriques d'entrée	Tonnes métriques recyclées
2013	35	240
2012	35	200

DMD

La CSR no 7 offre aux résidents de la région une collecte gratuite et une élimination sécuritaire des déchets ménagers dangereux. Ce service est fourni par l'entremise d'un centre permanent des matières dangereuses situé à l'installation des déchets solides, qui est ouvert au cours des heures ouvrables régulières. En 2012, un total de 7 421 véhicules se sont rendus au centre permanent afin d'y déposer des déchets. La CSR

no 7 offre aussi une unité mobile des déchets ménagers dangereux, qui visite toutes les collectivités de la région deux fois par année afin de ramasser les DMD. L'unité mobile des déchets ménagers dangereux a visité 19 endroits de la région en mai et en octobre 2013, et un total de 10 469 véhicules s'y sont rendus pour éliminer des déchets.

Voici une liste du matériel reçu dans le cadre du programme des déchets ménagers dangereux de 2013 de la CSR no 7 (unité mobile et centre permanent).

Matériel	Volume
Acide	1280 L
Aérosol (ne contenant pas de peinture)	21,600 L
Aérosol (peinture)	5270 cannettes
Aérosol (crème à raser)	1280 L
Piles	996,000 piles à usage domestique
Caustique	7040 L
Engrais	3200 L
Gaz	13,325 L
Huile	70,520 L
Filtres à huile	2870 L
Peinture	23,275 L
Diluant pour peintures, adhésif, mastic	40,880 L
Pesticide	3920 L
Déchets liés à la peinture	68,400 L

Acquisitions d'immobilisations

- Niveleur – site d'enfouissement

Prix

- Pour la troisième année de suite, le service des déchets solides de la CSR no 7 a été désigné comme étant un chef de file en matière de durabilité par l'entreprise Call2Recycle.
- Le service des déchets solides a remporté le premier prix du concours annuel de culture de citrouilles du Conseil canadien du compost grâce à son énorme citrouille de 580 livres. Le prix comprend un don de 500,00 \$ à l'organisation caritative choisie par la CSR no 7. Ce don sera effectué au début 2014.

INFORMATION FINANCIÈRE

En 2013, la redevance de déversement pour les déchets de site d'enfouissement était de 67,03 \$ par tonne métrique; il s'agit d'une augmentation de 2,8 % par rapport à l'année précédente.

Service	Redevance de 2013	Redevance de 2012
Redevance de déversement	67,03\$ par tonne métrique	65,18\$ par tonne métrique
Redevance de déversement du site de C et D	25,00\$ par tonne métrique	24,00\$ par tonne métrique
Essouchement	10,00\$ par tonne métrique	10,00\$ par tonne métrique
Déchets électroniques	67,03\$ par tonne métrique + 10,00\$ par écran	65,18\$ par tonne métrique + 10,00\$ par écran
Matières organiques triées à la source	30,00\$ par tonne métrique	30,00\$ par tonne métrique

Subventions

En 2013, la CSR no 7 a reçu du financement du Fonds en fiducie pour l'environnement du Nouveau-Brunswick pour deux projets. Le projet « Clean The Green – Pas de verre dans le vert » a reçu une somme de 40 000 \$, qui a été utilisée dans le cadre de la campagne de sensibilisation du grand public « Faisons le tri! » à l'automne 2013. Le deuxième projet, soit le « E-Waste Landfill Diversion » (Détournement des déchets électroniques du site d'enfouissement), a aussi reçu un financement de 40 000 \$ pour le traitement et l'expédition des déchets électroniques aux fins de recyclage.

POINTS SAILLANTS & SERVICES

L'Aménagement du Territoire

Il y a trois bureaux pour desservir le public provenant des anciennes commissions d'aménagement dont : la Commission de Beaubassin situés à Shédiac, de Tantramar situé à Sackville et de Westmorland Albert situé à Moncton. Ces bureaux continueront de gérer l'aménagement des terres et à gérer le développement et la construction, au sein de leur territoire. Ce processus peut inclure l'octroi de permis de construction, le traitement de demandes de dérogation, la formulation de recommandations pour les plans municipaux et les modifications aux arrêtés de zonage, la diffusion de l'information aux particuliers sur l'utilisation des terres et des règlements de zonage.

L'année de transition

L'année 2013 en était une de transition, faisant face à la fusion des trois anciennes Commissions de district d'aménagement. Pour sa part, l'intégration des trois différentes entités d'aménagement, Tantramar, Beaubassin et le bureau de la région du grand Moncton, fut tout un défi. Chacun des bureaux avait établi sa propre culture qui avait évolué selon les situations et scénarios encourus au cours de leur histoire. L'ancien Conseil des Commissions de district d'aménagement fut remplacé par la CSR #7, un conseil d'administration comprenant des représentants élus de l'ensemble du sud-est du Nouveau-Brunswick.

Trois (CRP) Comités de Révision de la Planification distincts ont été formés afin d'adresser le nombre important de requêtes, tels que les dérogations, les recommandations associées aux rezonages et la localisation de routes. Un comité de gestion de la planification fut formé afin de transmettre au conseil d'administration les questions traitant du niveau de service attendu.

En plus de la création des nouveaux comités et du travail relatif à l'efficacité du fonctionnement, l'équipe de la planification a adressé l'uniformisation et la connexion de nos environnements de travail. En ce qui a trait à la technologie, les trois bureaux furent reliés à un serveur commun. De plus, l'équipe de la planification a développé un système de classement des dossiers qui par la suite a intégré les trois systèmes utilisés par les anciens districts. Notre but était d'établir un système efficace et uniformisé de prestation de services à travers l'ensemble de la région.

À titre de note finale, je voudrais ajouter que tous les employés et employées des anciennes Commissions ont collaboré et fait un travail remarquable afin d'assurer une transition réussie et sans leurs contributions, le succès n'aurait pas été possible.

Comité de révision de la planification

Les membres du Comité de révision de la planification sont nommés par le Conseil d'administration de la Commission de services régionaux. Le rôle du comité est de s'acquitter de la consultation et de la prise de décision portant exclusivement sur l'aménagement des terres en vertu de la loi sur l'urbanisme. Les décisions et/ou recommandations prises par ce comité, avec consultation et examen du personnel professionnel de la Commission de services régionaux 7, sont conformes aux lois et règlements qui régissent ledit comité.

Beaubassin Comité de révision de la planification

Mark Fougère, Président	9 sur 9 participation aux réunions
Ronald Brun, Vice-président	6 sur 9 participation aux réunions
Claude Frenette	8 sur 9 participation aux réunions
Joe Breau	8 sur 9 participation aux réunions
Hugo Vautour	5 sur 5 participation aux réunions
Bobby Vautour (démissionné)	2 sur 3 participation aux réunions

Tantramar Comité de révision de la planification

Randy Trenholme, Président	6 sur 6 participation aux réunions
Mark Istvanffy, Vice-Président	4 sur 6 participation aux réunions
Heather Patterson-Gilbert	6 sur 6 participation aux réunions
Michael Tower	6 sur 6 participation aux réunions
Stanley Dixon	6 sur 6 participation aux réunions
Greg Partridge	4 sur 6 participation aux réunions

Westmorland Albert Comité de révision de la planification

George Forsythe, Président	11 sur 11 participation aux réunions
Pascal Ferron, Vice-président	10 sur 11 participation aux réunions
Heather Keith	9 sur 11 participation aux réunions
Audbur Bishop	11 sur 11 participation aux réunions
Andy St-Amand	7 sur 11 participation aux réunions
Ricci Archibald	8 sur 11 participation aux réunions

	Lotissements	Renonciation	Confirmation Zonage
Village de Alma		3	
Communauté Rurale Beaubassin-Est	14	39	7
Village de Cap-Pelé	10	17	6
Village de Dorchester	1	1	
Village de Hillsborough	5	6	4
Village de Memramcook	8	18	2
Village de Petitcodiac	3	9	
Village de Port Elgin		4	
Village de Riverside-Albert	1	4	
Ville de Sackville	11	25	3
Village de Salisbury	5	3	7
Ville de Shediac	13	26	15
DSL Alma			
DSL Bayfield		2	
DSL Baie Verte		4	
DSL Botsford	2	10	
DSL Cape Tormentine		4	
DSL Coverdale	13	8	5
DSL Dorchester	2	4	
DSL Elgin	2	4	
DSL Parish of Elgin			
DSL Harvey	2	3	4
DSL Hillsborough	6	5	1
DSL Hopewell	1	4	
DSL Moncton	38	19	5
DSL Murray Corner	3	7	
DSL Pointe de Bute		1	2
DSL Pointe-du-Chene	3	10	
DSL Sackville	6	8	
DSL Salisbury	7	14	1
DSL Scoudouc	2	3	4
DSL Scoudouc Road	1		
DSL Shediac		3	
DSL Shediac Bridge-Shediac River	2	7	2
DSL Shediac Cape	6	6	2
DSL Westmorland	1	2	
	168	283	70

	Amendement de la politique	Amendement du règlement	Modification de zonage	Modification de zonage avec conditions	Amendement de l'arrêté de lotissement
Village de Alma					
Communauté Rurale Beaubassin-Est				3	
Village de Cap-Pelé			1	1	
Village de Dorchester					
Village de Hillsborough					
Village de Memramcook				2	
Village de Petitcodiac					
Village de Port Elgin					
Village de Riverside-Albert					
Ville de Sackville		1		1	1
Village de Salisbury					
Ville de Shediac				3	
DSL Alma					
DSL Bayfield					
DSL Baie Verte					
DSL Botsford					
DSL Cape Tormentine					
DSL Coverdale					
DSL Dorchester					
DSL Elgin					
DSL Parish of Elgin					
DSL Harvey					
DSL Hillsborough *					
DSL Hopewell					
DSL Moncton				3	
DSL Murray Corner					
DSL Pointe de Bute					
DSL Pointe-du-Chene					
DSL Sackville					
DSL Salisbury *					
DSL Scoudouc					
DSL Scoudouc Road					
DSL Shediac					
DSL Shediac Bridge-Shediac River					
DSL Shediac Cape					
DSL Westmorland					
0	1	1	13	1	
*	Endroit partiellement zoner				

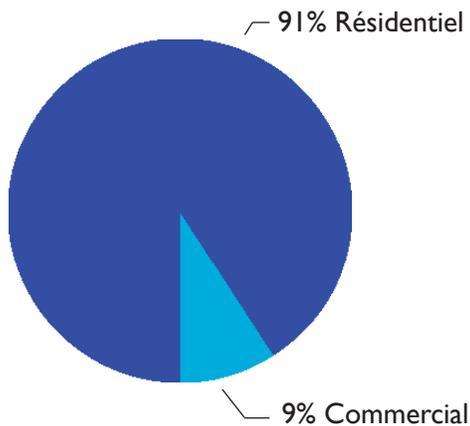
	Usages Conditionnel	dérégation par l'agent d'aménagement	Usages Non-Conforme	Détermination de Compatibilités	Approbations Temporaire	Demandes de Dérégation
Village de Alma						
Communauté Rurale Beaubassin-Est		2				4
Village de Cap-Pelé						2
Village de Dorchester						
Village de Hillsborough						
Village de Memramcook		1				1
Village de Petitcodiac		1				1
Village de Port Elgin						
Village de Riverside-Albert						
Ville de Sackville	1					1
Village de Salisbury	2	1		1		1
Ville de Shediac						2
DSL Alma						
DSL Bayfield						
DSL Baie Verte						
DSL Botsford						1
DSL Cape Tormentine						
DSL Coverdale						4
DSL Dorchester						
DSL Elgin						
DSL Parish of Elgin						
DSL Harvey						
DSL Hillsborough						1
DSL Hopewell						
DSL Moncton		2				5
DSL Murray Corner						
DSL Pointe de Bute						
DSL Pointe-du-Chene		1				3
DSL Sackville						
DSL Salisbury					1	
DSL Scoudouc	1				1	2
DSL Scoudouc Road						
DSL Shediac		3				
DSL Shediac Bridge-Shediac River			1			
DSL Shediac Cape						3
DSL Westmorland						
	4	11	1	1	2	31

Village de Alma

PERMIS DE
CONSTRUCTION
ÉMIS

\$ 343,617
VALEUR DE CONSTRUCTION

Permis émis par Type



Valeur des permis par Type

Catégorie	No	Valeur
Résidentiel	10	\$341,617
Multi-Résidentiel		
Industriel		
Commercial	1	\$2,000
Institutionnel		

Permis - les faits saillants



3 Commercial
permis émis



Nouvelle
maison
construite
\$164,227
valeur de
construction

2 Permis émis pour ajouts



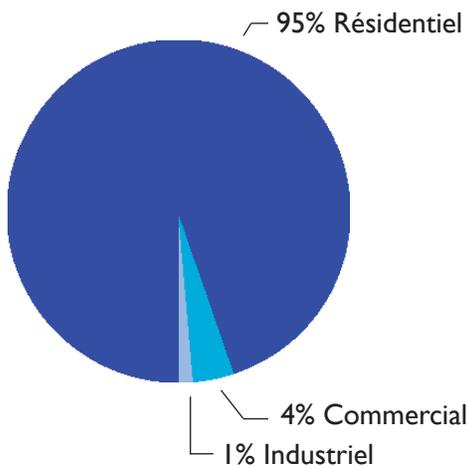
3 Permis
de PATIO

4 Nouveaux garages et
bâtiments accessoires

Communauté Rurale **Beaubassin-Est**

154 PERMIS DE CONSTRUCTION ÉMIS
\$ 9,417,823
 VALEUR DE CONSTRUCTION

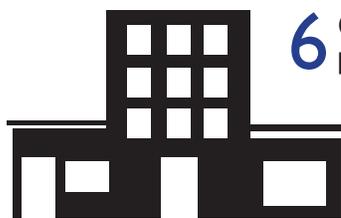
Permis émis par Type



Valeur des permis par Type

Catégorie	No	Valeur
Résidentiel	146	\$8,526,823
Multi-Résidentiel		
Industriel	2	\$175,000
Commercial	6	\$716,000
Institutionnel		

Permis - les faits saillants



6 Commerciaux permis émis

6 Permis de CLOTÛRE



25 Nouvelles maison construites
\$199,456
 Moyenne de la valeur de construction

17 Permis émis pour ajouts
 9 Permis émis pour réparation



5 Nouvelles mini-maisons construites



2 Industriels permis émis



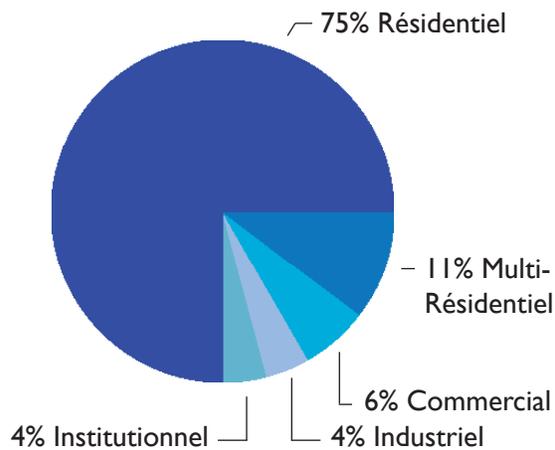
70 Nouveaux garages et bâtiments accessoires

Village de Cap Pelé

48 PERMIS DE CONSTRUCTION ÉMIS

\$4,104,300
VALEUR DE CONSTRUCTION

Permis émis par Type



Valeur des permis par Type

Catégorie	No	Valeur
Résidentiel	36	\$1,783,800
Multi-Résidentiel	5	\$1,831,500
Industriel	2	\$225,000
Commercial	3	\$97,000
Institutionnel	2	\$167,000

Permis - les faits saillants



3 Nouveaux unités multi-résidentiel construits

\$1,314,000 Valeur de construction des unités



5 Nouvelles maison construites
\$222,000
Moyenne de la valeur de construction

7 Permis émis pour ajouts
3 Permis émis pour réparation



2 permis émis pour ajouts Institutionnels



2 Industriels permis émis



9 Nouveaux garages et bâtiments accessoires

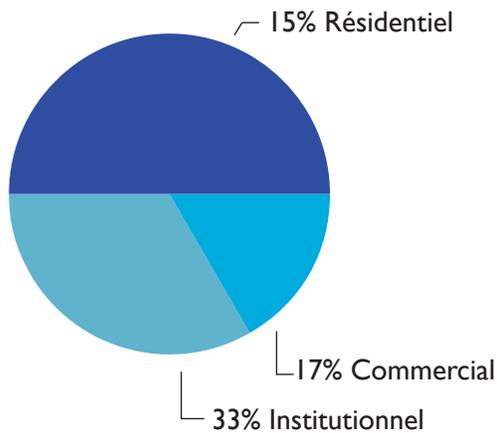
Village de **Dorchester**

6 PERMIS DE
CONSTRUCTION
ÉMIS

\$3,353,000

VALEUR DE CONSTRUCTION

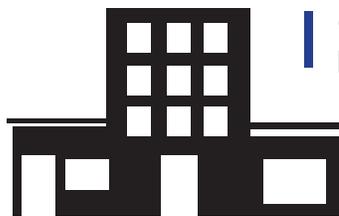
Permis émis par Type



Valeur des permis par Type

Catégorie	No	Valeur
Résidentiel	3	\$217,000
Multi-Résidentiel		
Industriel		
Commercial	1	\$52,000
Institutionnel	2	\$3,084,000

Permis - les faits saillants



Commercial
permis émis



Nouvelle
Maison
construite
\$185,000
valeur de
construction

1 Permis émis pour ajouts



Institutionnel
permis émis

2 permis émis pour
réparations Institutions

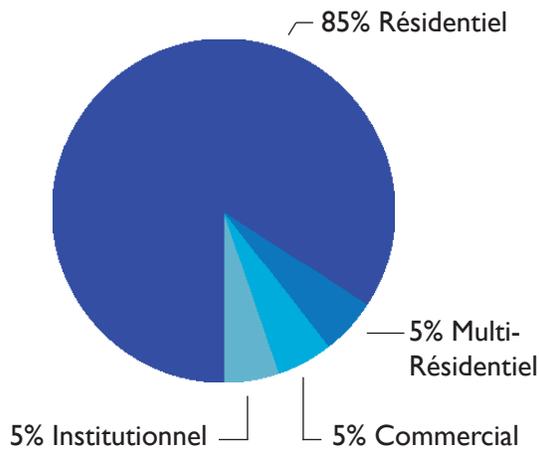


Nouveau garage et
bâtiment accessoire

Village de Hillsborough

19 PERMIS DE CONSTRUCTION ÉMIS
\$1,495,367 VALEUR DE CONSTRUCTION

Permis émis par Type



Valeur des permis par Type

Catégorie	No	Valeur
Résidentiel	16	\$942,506
Multi-Résidentiel	1	\$410,680
Industriel		
Commercial	1	\$7,181
Institutionnel	1	\$135,000

Permis - les faits saillants

1 **Nouveau** Multi-residentiel unités construits
\$410,680 Valeur de construction des unités

4 **Nouvelles** maison construites
\$159,700 Moyenne de la valeur de construction
 5 Permis émis pour ajouts
 1 Permis émis pour réparation

1 **Commercial** permis émis

3 **Nouveaux** garages et bâtiments accessoires

1 **Institutionnel** permis émis

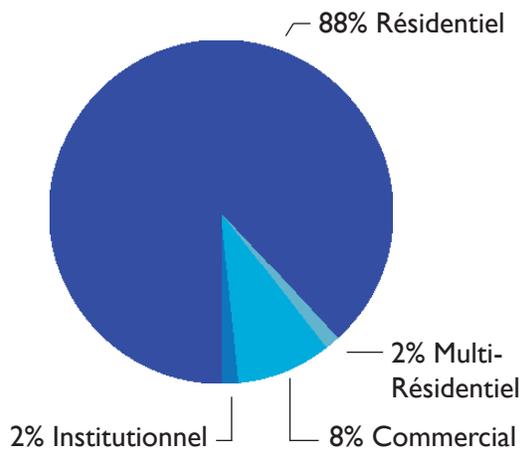
Village de Memramcook

68 PERMIS DE CONSTRUCTION ÉMIS

\$ 3,944,507

VALEUR DE CONSTRUCTION

Permis émis par Type



Valeur des permis par Type

Catégorie	No	Valeur
Résidentiel	60	\$3,319,935
Multi-Résidentiel	1	\$302,672
Industriel		
Commercial	6	\$317,600
Institutionnel	1	\$4,300

Permis - les faits saillants



6 Commerciaux permis émis



27 Nouveaux garages et bâtiments accessoires



10 Nouvelles maisons construites
\$202,753 Moyenne de la valeur de construction

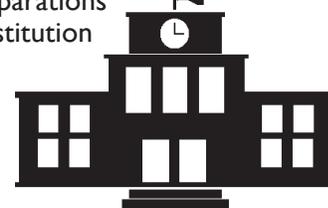
6 Permis émis pour ajouts
5 Permis émis pour réparation



\$410,680 Valeur de construction des unités

1 Nouveau Multi-residentiel unité construit

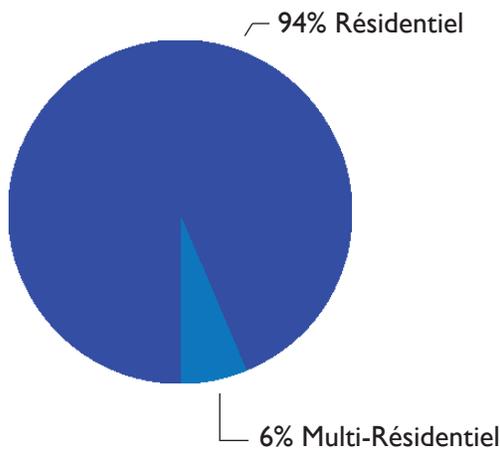
1 permis émis pour réparations Institution



Village de Petitcodiac

16 PERMIS DE CONSTRUCTION ÉMIS
\$ 1,757,472
VALEUR DE CONSTRUCTION

Permis émis par Type



Valeur des permis par Type

Catégorie	No	Valeur
Résidentiel	15	\$765,392
Multi-Résidentiel	1	\$992,080
Industriel		
Commercial		
Institutionnel		

Permis - les faits saillants

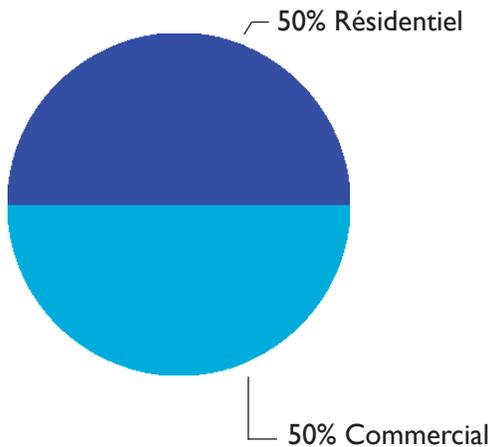


Village de Port Elgin

2 PERMIS DE CONSTRUCTION ÉMIS

\$ 36,000
VALEUR DE CONSTRUCTION

Permis émis par Type



Valeur des permis par Type

Catégorie	No	Valeur
Résidentiel	1	\$6,000
Multi-Résidentiel		
Industriel		
Commercial	1	\$30,000
Institutionnel		

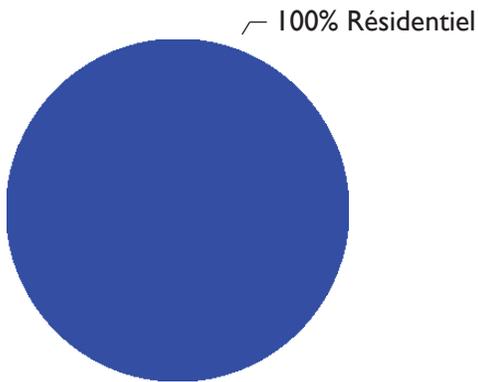
Permis - les faits saillants



Village de Riverside-Albert

7 PERMIS DE
CONSTRUCTION
ÉMIS
\$ 216,475
VALEUR DE CONSTRUCTION

Permis émis par Type



Valeur des permis par Type

Catégorie	No	Valeur
Résidentiel	7	\$216,475
Multi-Résidentiel		
Industriel		
Commercial		
Institutionnel		

Permis - les faits saillants



Nouveau garage et
bâtiment accessoire

Permis
de PATIO



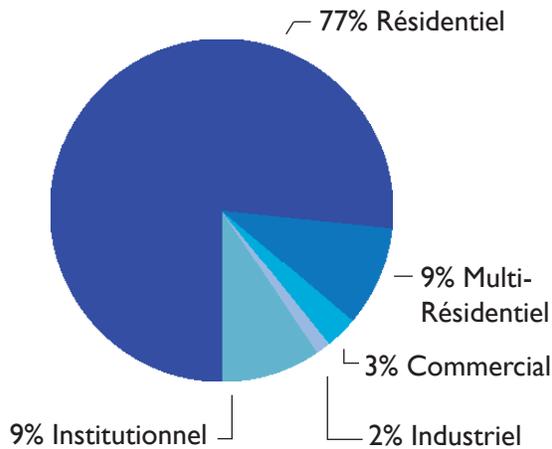
Nouvelle
Maison
construite
\$108,750
valeur de
construction

4 Permis émis pour ajouts

Ville de Sackville

65 PERMIS DE CONSTRUCTION ÉMIS
\$9,940,405 VALEUR DE CONSTRUCTION

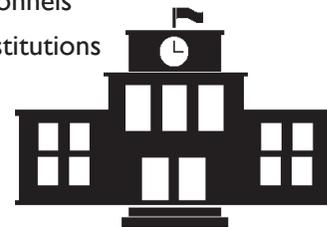
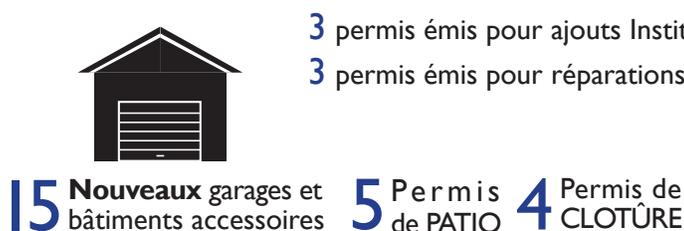
Permis émis par Type



Valeur des permis par Type

Catégorie	No	Valeur
Résidentiel	50	\$2,407,505
Multi-Résidentiel	6	\$5,795,000
Industriel	1	\$57,000
Commercial	2	\$15,000
Institutionnel	6	\$1,665,900

Permis - les faits saillants

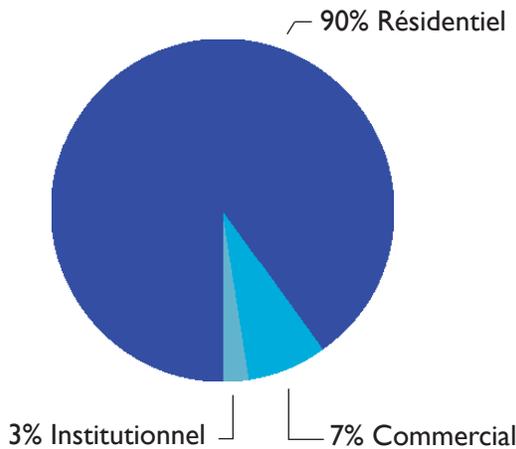


Village de Salisbury

41 PERMIS DE CONSTRUCTION ÉMIS

\$1,629,419
VALEUR DE CONSTRUCTION

Permis émis par Type



Valeur des permis par Type

Catégorie	No	Valeur
Résidentiel	37	\$1,342,919
Multi-Résidentiel		
Industriel		
Commercial	3	\$216,500
Institutionnel	1	\$70,000

Permis - les faits saillants



3 Commerciaux permis émis

4 Permis de PATIO

5 Permis de CLOTÛRE



4 Nouvelles maison construites
\$197,427
Moyenne de la valeur de construction

3 Permis émis pour ajouts



14 Nouveaux garages et bâtiments accessoires



5 Nouvelles mini-maisons construites

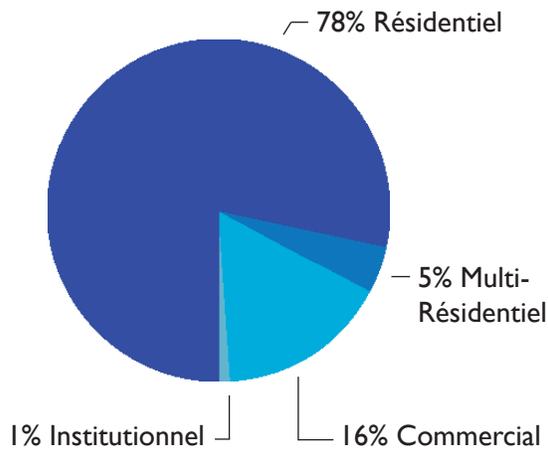


1 Institutionnel permis émis

Ville de Shediac

PERMIS DE CONSTRUCTION ÉMIS
\$16,079,960
 VALEUR DE CONSTRUCTION

Permis émis par Type



Valeur des permis par Type

Catégorie	No	Valeur
Résidentiel	87	\$3,776,160
Multi-Résidentiel	5	\$8,240,000
Industriel		
Commercial	18	\$3,976,800
Institutionnel	1	\$87,000

Permis - les faits saillants



\$8,240,000 Valeur de construction des unités

12 Permis de CLOTÛRE

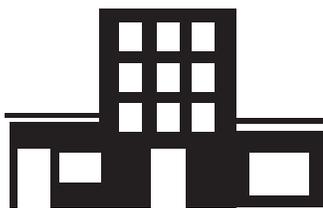
2 Permis de PATIO

5 Nouveaux Multi-residentiel unités construits



13 Nouvelles maison construites
\$210,000
 Moyenne de la valeur de construction

8 Permis émis pour ajouts
4 Permis émis pour réparation



3 Commerciaux permis émis



34 Nouveaux garages et bâtiments accessoires



1 Institutionnel permis émis

DSL de Baie Verte

1 PERMIS DE
CONSTRUCTION
ÉMIS

\$ 13,000

VALEUR DE CONSTRUCTION

Permis - les faits saillants



1 Nouvelle
Maison
construite

DSL de Botsford

3 PERMIS DE
CONSTRUCTION
ÉMIS

\$ 288,000

VALEUR DE CONSTRUCTION

Permis - les faits saillants



2 Nouvelles
maison
construites

\$124,000

Moyenne de
la valeur de
construction

1 Permis émis pour ajouts

DSL de **Cape Tormentine**

1 PERMIS DE
CONSTRUCTION
ÉMIS

\$ 245,000

VALEUR DE CONSTRUCTION

Permis - les faits saillants



1 Nouvelle
Maison
construite

DSL de **Coverdale**

42 PERMIS DE
CONSTRUCTION
ÉMIS

\$6,091,852

VALEUR DE CONSTRUCTION

Permis - les faits saillants



1 Industriel
permis émis

1 Permis de
CLOTÛRE



1 permis émis pour
ajout Institution



17 Nouvelles
maison
construites
\$263,997
Moyenne de
la valeur de
construction

2 Permis émis pour ajouts

19 Nouveaux
garages et
bâtiments accessoires

1 Nouvelle mini-
maison construite

DSL de **Dorchester**

PERMIS DE
CONSTRUCTION
ÉMIS

\$ 214,774

VALEUR DE CONSTRUCTION

Permis - les faits saillants



Nouvelle
Maison
construite

DSL de **Elgin Center**

PERMIS DE
CONSTRUCTION
ÉMIS

\$ 24,000

VALEUR DE CONSTRUCTION

Permis - les faits saillants



Nouveau garage et
bâtiment accessoire

DSL de **Elgin Parish**

10 PERMIS DE
CONSTRUCTION
ÉMIS
\$ 872,810
VALEUR DE CONSTRUCTION

Permis - les faits saillants

**6** Nouvelles
maison
construites
\$139,708
Moyenne de
la valeur de
construction

**4** Nouveaux garages et
bâtiments accessoires

DSL de **Harvey**

8 PERMIS DE
CONSTRUCTION
ÉMIS
\$ 406,653
VALEUR DE CONSTRUCTION

Permis - les faits saillants

**3** Nouvelles
maison
construites
\$120,748
Moyenne de
la valeur de
construction

**5** Nouveaux garages et
bâtiments accessoires

DSL de Hillsborough

8 PERMIS DE
CONSTRUCTION
ÉMIS

\$ 587,656

VALEUR DE CONSTRUCTION

Permis - les faits saillants

1 permis émis pour
ajout Institution



5

Nouveaux garages et
bâtiments accessoires



1 Nouvelle
Maison
construite
\$195,600
valeur de
construction

DSL de Hopewell

9 PERMIS DE
CONSTRUCTION
ÉMIS

\$1,218,732

VALEUR DE CONSTRUCTION

Permis - les faits saillants

1 Industriel
permis émis



2 Nouvelles
maison
construites
\$81,366
Moyenne de
la valeur de
construction



1 Permis émis pour ajout

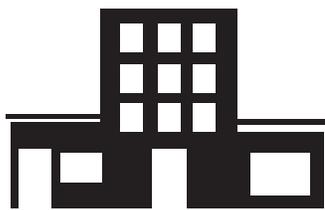
1 permis émis pour
ajout Institution



DSL de Moncton

120 PERMIS DE
CONSTRUCTION
ÉMIS
\$17,672,352
VALEUR DE CONSTRUCTION

Permis - les faits saillants



2 Commerciaux
permis émis



9 Nouvelles mini-
maisons construites

57 Nouvelles
maison
construites
\$272,785
Moyenne de
la valeur de
construction



3 Permis
de PATIO
39 Nouveaux garages et
bâtiments accessoires

DSL de Murray Corner

7 PERMIS DE
CONSTRUCTION
ÉMIS
\$ 601,000
VALEUR DE CONSTRUCTION

Permis - les faits saillants



2 Nouvelles
maison
construites

\$170,000
Moyenne de
la valeur de
construction

5 Permis émis pour ajouts

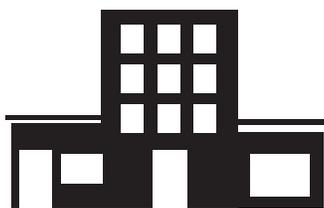
DSL de **Pointe de Bute**

3 PERMIS DE
CONSTRUCTION
ÉMIS

\$ 592,280

VALEUR DE CONSTRUCTION

Permis - les faits saillants



1 Commercial
permis émis



1 Nouvelle
Maison
construite
\$290,000
valeur de
construction

1 Permis émis pour ajout

DSL de **Pointe-du-Chêne**

21 PERMIS DE
CONSTRUCTION
ÉMIS

\$ 1,846,400

VALEUR DE CONSTRUCTION

Permis - les faits saillants



7 Nouveaux garages et
bâtiments accessoires

3 Permis de
CLOTÛRE



5 Nouvelles
maison
construites
\$298,140
Moyenne de
la valeur de
construction

DSL de Sackville

7 PERMIS DE
CONSTRUCTION
ÉMIS
\$ 719,500
VALEUR DE CONSTRUCTION

Permis - les faits saillants

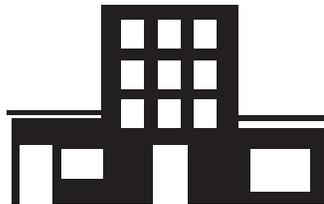
 **4** Nouvelles
maison
construites
\$163,500
Moyenne de
la valeur de
construction

 **1** Nouveau garage et
bâtiment accessoire

DSL de Salisbury

27 PERMIS DE
CONSTRUCTION
ÉMIS
\$2,642,993
VALEUR DE CONSTRUCTION

Permis - les faits saillants

 **1** Commercial
permis émis

 **12** Nouvelles
maison
construites
\$143,058
Moyenne de
la valeur de
construction
4 Nouvelles mini-
maisons construites

 **1** Industriel
permis émis
6 Nouveaux garages et
bâtiments accessoires

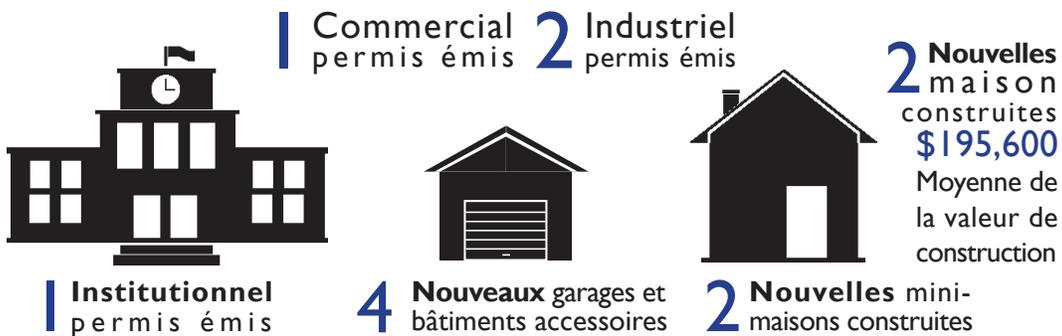
DSL de Scoudouc

20 PERMIS DE
CONSTRUCTION
ÉMIS

\$ 3,657,950

VALEUR DE CONSTRUCTION

Permis - les faits saillants



DSL de Scoudouc Road

1 PERMIS DE
CONSTRUCTION
ÉMIS

\$ 200,000

VALEUR DE CONSTRUCTION

Permis - les faits saillants



1 Nouvelle
Maison
construite

DSL de Shediac

PERMIS DE
CONSTRUCTION
ÉMIS

\$ 289,625

VALEUR DE CONSTRUCTION

Permis - les faits saillants



1 Nouvelle
Maison
construite

DSL de Shediac Bridge-Shediac River

19 PERMIS DE
CONSTRUCTION
ÉMIS

\$ 1,188,200

VALEUR DE CONSTRUCTION

Permis - les faits saillants



2 Commerciaux
permis émis



2 Nouvelles
maison
construites
\$296,000
Moyenne de
la valeur de
construction

1 Permis de
CLOTURE



12 Nouveaux garages et
bâtiments accessoires

DSL de Shediac Cape

14 PERMIS DE
CONSTRUCTION
ÉMIS
\$ 1,286,648
VALEUR DE CONSTRUCTION

Permis - les faits saillants



4 Nouvelles
maison
construites
\$215,762
Moyenne de
la valeur de
construction



7 Nouveaux garages et
bâtiments accessoires

DSL de Westmorland

2 PERMIS DE
CONSTRUCTION
ÉMIS
\$ 185,000
VALEUR DE CONSTRUCTION

Permis - les faits saillants



1 Nouvelle
Maison
construite

\$145,000
Moyenne de
la valeur de
construction

1 Permis émis pour ajout

RAPPORT DES Finances

Réalisations et défis au cours de l'année 2013

Le service des finances est responsable de la bonne gestion des ressources financières de la commission en conformité avec les Règlements et la Loi sur la prestation des services régionaux, des normes comptables de l'Institut Canadienne des Comptables Agréés, et toutes autres lois fédérales et provinciales.

Le personnel du service des finances consiste de 3.5 postes permanents.

La première année de la CSR No7 au service des finances fut très mouvementée. Le poste de payable étant vacant de janvier à juillet et le poste de Directeur des finances étant vacant de juin à juillet, beaucoup de dossiers, paiements, rapports financiers n'étaient pas à jour. Pour ajouter au défi, au début juillet, il y a eu des problèmes avec le serveur de comptabilité, causant la perte d'information pour une période de deux semaines. Afin de remettre la comptabilité à jour après les problèmes de serveur, plusieurs employés de l'ancien cabinet comptable furent amenés sur place. Au début août, les postes des comptes payables et de directeur des finances furent comblés. Ces postes étant préalablement vacants, la formation et la mise à jour fut inexistante.

Plusieurs dossiers furent adressés :

- Correspondance et mise à jour avec les Agences de Revenu Canada et la province (TVH aucune déclaration depuis le début de l'année).
- Participation au processus budgétaire 2014 et suivi auprès de la Province.
- Mise à date des paiements mensuels (retard depuis avril : cotisations au plan de pension et REER/revenus à payer aux municipalités-permis de construction).
- Mise à jour du contrat de pension suite à des discussions auprès du surintendant des pensions du NB.
- Révision de l'effet imposable des contributions de l'employeur à un REER collectif et ajustement au système de paie.
- Mise en oeuvre de contrôle interne à la perception du secteur des déchets solides.
- Ajustement de calculs des bénéfiques imposables et des déductions à la paie et des montants non imposables de per diem.
- Changements apportés au calcul des vacances et de la pension et explication aux employés concernés.

- Coordination de la révision de l'ébauche de manuel de politiques RH.
- Compléter des descriptions de postes de finances (bilingues).
- Évaluation, et achat du système de paie, d'absentéisme et horloge (empreinte) afin d'éliminer le service à l'externe.
- Implantation et formation de la 1^{ière} phase de la paie afin d'être opérationnel au début 2014.
- Coordination avec les vérificateurs externes et la Province, afin de finaliser les états financiers vérifiés 2012 des 3 anciennes commissions d'aménagement.
- Conciliation et transfert de fonds des banques des anciennes commissions et fermeture de ces comptes bancaires.
- Corriger calculs de TVH de diverses dépenses apportant des épargnes à la Commission.
- Nouvelle charte de compte et création des divers fonds afin d'avoir une comptabilité de fonds.

Priorités pour l'année 2014

L'année 2014 sera une année de défi afin d'améliorer sur une base continue le service des finances; et ceci en essayant de diminuer l'effectif de ressource humaine de 3.5 à 3 employés.

Les dossiers qui verront le jour en 2014 :

- L'implantation et la formation de la 2^{ième} phase du système de paie, soit le module d'absentéisme avec horloge.
- Amélioration de la facturation aux services des déchets solides.
- Amélioration aux contrôles internes des recevables.
- Ajout d'un programme d'entité (inter fonds) au système comptable.
- Évaluation et recommandation de politique de remboursement de dépense, avec formulaire conforme.
- Évaluation et recommandation de politique d'immobilisation corporelle.
- Implantation d'un système pour la préparation de budget annuelle.

Nicole Rioux, CA,
Directrice des Finances
Le 16 avril 2014

Sommaire du financement de la CSR No 7:

Secteur Corporatif fut financé par:

- 20% du Secteur d'aménagement régional
- 24% du Secteur d'aménagement local
- 56% du Secteur des déchets solides

Le secteur d'aménagement régional est financé à 100% par les municipalités membres et les DSL

Le secteur d'aménagement local est financé par:

- 89% par les municipalités membres et les DSL (excluant Moncton, Dieppe et Riverview)
- 11% d'autres revenus

Le secteur des déchets solides est financé par:

- 30% par les municipalités membres et les DSL
- 57% des frais de redevances des déchets ICI et de C&D
- 10% du Recyclage
- 2% des revenus de locations et de services
- 1% d'autres revenus

Subventions reçues 2013

Déchets solides	
Subvention Fond de fiducie NB - Éducation	\$ 40,000
Subvention Fond de fiducie NB - Déchets électroniques	\$ 40,000
	<u>\$ 80,000</u>

Aménagement	
Subvention Fond de fiducie NB - Changement climatique	<u>\$ 32,760</u>

Service d'aménagement local

Municipalité	2013 budget	2013 revenu aménagement	Coût réel du service
Salisbury	\$ 51,919.29	\$ 11,231.77	\$ 40,687.52
Petitcodiac	\$ 29,073.76	\$ 9,265.46	\$ 19,808.30
Hillsborough	\$ 23,445.44	\$ 9,934.53	\$ 13,510.91
Riverside-Albert	\$ 7,013.42	\$ 1,644.13	\$ 5,369.29
Alma	\$ 8,355.23	\$ 2,267.05	\$ 6,088.18
Shediac	\$ 183,841.04	\$ 106,460.80	\$ 77,380.24
Memramcook	\$ 89,102.03	\$ 27,134.65	\$ 61,967.38
Cap-Pele	\$ 58,162.72	\$ 27,797.00	\$ 30,365.72
Beaubassin East	\$ 178,043.96	\$ 80,107.96	\$ 97,936.00
Sackville	\$ 186,677.78	\$ 86,714.50	\$ 99,963.28
Dorchester	\$ 13,896.86	\$ 16,130.00	\$ (2,233.14)
Port Elgin	\$ 7,321.13	\$ 326.00	\$ 6,995.13
Unincorporated	\$ 704,865.34	\$ 265,753.71	\$ 439,111.63
TOTAL	\$ 1,541,718.00	\$ 644,767.56	\$ 896,950.44

Membres du Conseil d'administration	Per diems payés 2013	Dépenses remboursées 2013	Total Per diems et Dépenses 2013
George LeBlanc	\$ 975.00	\$	\$ 975.00
Yvon Lapierre	\$ 2,400.00	\$ 63.14	\$ 2,463.14
Ann Seamans	\$ 1,200.00	\$ 59.04	\$ 1,259.04
Robert Berry	\$ 1,500.00	\$ 476.66	\$ 1,976.66
Jacques LeBlanc	\$ 3,237.50	\$ 629.09	\$ 3,866.59
Kristin Shortt	\$ 1,350.00	\$ 776.75	\$ 2,126.75
Maryse LeBlanc	\$ 1,500.00	\$ 397.41	\$ 1,897.41
Jerome Bear	\$ 1,200.00	\$ 299.48	\$ 1,499.48
Patrick Armstrong	\$ 2,418.50	\$ 468.73	\$ 2,887.23
Donald O. LeBlanc	\$ 1,350.00	\$ 251.06	\$ 1,601.06
Jerry Gogan	\$ 2,118.50	\$ 549.40	\$ 2,667.90
Judy Scott	\$ 1,500.00	\$ 691.98	\$ 2,191.98
C. Dale Elliott	\$ 1,050.00	\$ 394.42	\$ 1,444.42
Terry Keating	\$ 6,703.12	\$ 1,245.37	\$ 7,948.49
Debbie Dodier	\$ 1,125.00	\$ 374.30	\$ 1,499.30
Ronald Boudreau	\$ 1,950.00	\$ 324.56	\$ 2,274.56
Charles Steeves	\$ 1,125.00	\$ 251.74	\$ 1,376.74
Gerry Chapman	\$ 1,200.00	\$ 653.95	\$ 1,853.95
Patrick Fusk	\$ 1,650.00	\$ 354.40	\$ 2,004.40
Suppléants			
Pascal Ferron	\$ 3,075.00	\$ 236.42	\$ 3,311.42
Merrill Henderson	\$ 1,250.00	\$ 45.30	\$ 1,295.30
Paul Belliveau	\$ 500.00	\$ 12.60	\$ 512.60
Cecile Cassista	\$ 600.00	\$	\$ 600.00
Joyce O'Neil	\$ 850.00	\$	\$ 850.00
Laura Gallant	\$ 650.00	\$ 53.30	\$ 703.30
Andrew Casey	\$ 700.00	\$ 507.17	\$ 1,207.17
Laurie McGraw	\$ 925.00	\$ 366.54	\$ 1,291.54
Grant MacDonald	\$ 650.00	\$ 57.40	\$ 707.40
George Forsythe	\$ 2,825.00	\$ 42.64	\$ 2,867.64
Daniel Pollock	\$ 575.00	\$ 209.70	\$ 784.70
Robert Kitchen	\$ 950.00	\$ 128.74	\$ 1,078.74
Eliza LeBlanc	\$ 1,150.00	\$ 165.64	\$ 1,315.64
Terry Leger	\$ 300.00	\$	\$ 300.00
Lana Hansen	\$ 225.00	\$	\$ 225.00
	\$ 50,777.62	\$ 10,086.93	\$ 60,864.55

Membres non-élus comités	Per diems payés 2013	Dépenses remboursées 2013	Total Per diems et Dépenses 2013
Michael Tower	\$ 525.00	\$	\$ 525.00
Heather Gilbert-Patterson	\$ 450.00	\$	\$ 450.00
Stanley Dixon	\$ 450.00	\$ 144.04	\$ 594.04
Andy St-Amand	\$ 825.00	\$ 68.88	\$ 893.88
Audbur Bishop	\$ 2,125.00	\$ 532.02	\$ 2,657.02
Richard Gallant	\$ 450.00	\$ 90.20	\$ 540.20
Joe Breau	\$ 675.00	\$ 232.06	\$ 907.06
Mark Istvanffy	\$ 375.00	\$ 49.20	\$ 424.20
Claude Frenette	\$ 600.00	\$ 142.68	\$ 742.68
Elaine Ward	\$ 375.00	\$ 123.50	\$ 498.50
Marc Fougère	\$ 300.00	\$ 70.11	\$ 370.11
Ronald Brun	\$ 450.00	\$ 99.22	\$ 549.22
Heather Keith	\$ 525.00	\$ 229.60	\$ 754.60
Gregory Partridge	\$ 300.00	\$ 49.20	\$ 349.20
Ralph Trenholm	\$ 475.00	\$ 155.80	\$ 630.80
Hugo Vautour	\$ 300.00	\$ 99.63	\$ 399.63
	\$ 9,200.00	\$ 2,086.14	\$ 11,286.14
TOTAL - Élus et non-élus	\$ 59,977.62	\$ 12,173.07	\$ 72,150.69

Bureau Beaubassin revenus d'aménagement

Municipalités	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	decembre
Totals	\$ 70,211.14	\$ 1,100.00	\$ 356.50	\$ 10,106.80	\$ 15,998.53	\$ 8,143.31	\$ 4,341.00	\$ 11,245.00	\$ 5,104.50	\$ 6,996.00	\$ 6,344.50	\$ 275.00
Baubassin (CRBe)	\$ 16,225.50	\$ 2,043.50	\$ 17,569.00	\$ 11,508.30	\$ 14,217.50	\$ 16,803.00	\$ 1,237.50	\$ 6,076.50	\$ 8,995.00	\$ 5,507.50	\$ 2,152.50	\$ 1,525.00
Shediac	\$ 27,322.00	\$ 325.00	\$ 1,175.00	\$ 1,887.00	\$ 2,077.50	\$ 2,992.50	\$ 3,471.50	\$ 2,431.00	\$ 3,267.50	\$ 6,175.00	\$ 2,630.00	\$ 840.00
Cap-Pelé	\$ 1,405.30	\$ 417.80	\$ 275.00	\$ 100.00	\$ 40.00	\$	\$	\$ 327.50	\$	\$ 220.00	\$	\$ 25.00
Memramcook	\$ 46,626.20	\$ 50.00	\$ 600.00	\$ 1,609.20	\$ 5,981.00	\$ 1,382.50	\$ 6,040.00	\$ 17,700.00	\$ 6,843.50	\$ 1,685.00	\$ 4,485.00	\$ 150.00
Baubassin (Unincorporated)	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Bank Charges	\$ 304.02	\$	\$	\$	\$ 111.00	\$ 193.02	\$	\$	\$	\$	\$	\$
\$ 249,729.46	\$ 17,218.30	\$ 3,293.50	\$ 19,975.50	\$ 25,211.30	\$ 38,425.53	\$ 29,514.33	\$ 15,090.00	\$ 37,780.00	\$ 24,210.50	\$ 20,583.50	\$ 15,612.00	\$ 2,815.00

Bureau Tantramar revenus d'aménagement

Municipality	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	decembre
Total	\$ 86,689.50	\$ 2,147.00	\$ 1,386.00	\$ 11,602.50	\$ 11,555.00	\$ 30,360.00	\$ 3,387.50	\$ 9,169.50	\$ 1,101.00	\$ 2,337.50	\$ 7,322.50	\$ 5,871.00
Sackville	\$ 16,075.00	\$	\$	\$ 15,010.00	\$	\$	\$	\$ 325.00	\$ 285.00	\$ 430.00	\$ 25.00	\$
Dorchester	\$ 326.00	\$ 100.00	\$	\$	\$	\$	\$	\$ 25.00	\$ 160.00	\$ 41.00	\$	\$
Port Elgin	\$ 19,042.00	\$ 1,605.00	\$ 50.00	\$ 650.00	\$ 4,120.00	\$ 1,787.00	\$ 2,850.00	\$ 3,080.00	\$ 1,380.00	\$ 1,450.00	\$ 1,620.00	\$ 450.00
Tantramar (Unincorporated)	\$ 342.00	\$ 100.00	\$	\$ 62.00	\$ 130.00	\$	\$	\$	\$ 25.00	\$	\$ 25.00	\$
Memramcook	\$ 100.00	\$	\$ 100.00	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Moncton	\$ 122,574.50	\$ 3,952.00	\$ 1,536.00	\$ 27,324.50	\$ 15,805.00	\$ 32,147.00	\$ 6,237.50	\$ 12,599.50	\$ 2,951.00	\$ 4,258.50	\$ 8,992.50	\$ 6,321.00

Bureau Moncton revenus d'aménagement

Municipality	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	decembre
Total	\$ 2,267.05	\$ 100.00	\$ 35.00	\$ 428.20	\$ 225.00	\$ 95.00	\$ 287.50	\$ 75.00	\$ 100.00	\$ 871.35	\$ 50.00	\$
Alma	\$ 9,265.46	\$ 100.00	\$ 1,025.00	\$ 50.50	\$ 1,262.50	\$ 710.00	\$ 2,670.96	\$ 88.50	\$ 550.00	\$ 1,858.00	\$ 300.00	\$ 650.00
Petitcodiac	\$ 1,231.77	\$ 505.50	\$ 642.50	\$ 188.00	\$ 1,420.00	\$ 1,383.52	\$ 675.00	\$ 387.50	\$ 1,423.35	\$ 670.00	\$ 696.40	\$ 750.00
Salisbury	\$ 1,644.13	\$	\$	\$ 50.50	\$ 155.00	\$	\$ 50.00	\$	\$ 128.63	\$ 235.00	\$ 525.00	\$ 500.00
Riverside-Albert	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Dieppe	\$ 9,934.53	\$ 100.00	\$ 1,400.00	\$ 1,720.00	\$ 1,173.75	\$ 407.08	\$ 1,491.00	\$ 411.80	\$ 1,202.00	\$ 1,771.40	\$	\$ 57.50
Hillsborough	\$ 197,810.51	\$ 3,504.84	\$ 7,059.00	\$ 18,264.18	\$ 24,765.98	\$ 23,476.64	\$ 23,615.12	\$ 21,073.59	\$ 32,185.80	\$ 23,575.15	\$ 10,802.59	\$ 5,077.62
Greater Moncton (Unincorporated)	\$ 25,387.35	\$ 321.59	\$ 1,725.00	\$ 2,840.50	\$ 4,884.62	\$ 1,437.50	\$ 4,815.61	\$ 1,893.94	\$ 1,922.66	\$ 3,320.93	\$ 685.00	\$
Memramcook	\$ 2,600.00	\$ 100.00	\$ 600.00	\$	\$ 1,150.00	\$ 200.00	\$	\$	\$ 350.00	\$ 200.00	\$	\$
Shediac	\$ 9,896.82	\$ 200.00	\$ 450.00	\$	\$ 2,793.37	\$ 1,523.87	\$ 1,450.00	\$ 900.00	\$ 725.00	\$	\$ 1,854.58	\$
Baubassin - CRBe	\$ 2,275.00	\$	\$	\$ 125.00	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$ 1,475.00	\$ 450.00
Baubassin (Unincorporated)	\$ 25.00	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$ 25.00	\$	\$
Sackville	\$ 475.00	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$ 275.00	\$	\$ 200.00
Cap-Pelé	\$ 55.00	\$	\$	\$	\$	\$ 55.00	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Dorchester	\$ 272,867.62	\$ 4,631.93	\$ 12,976.50	\$ 23,666.88	\$ 37,830.22	\$ 29,288.61	\$ 35,055.19	\$ 24,830.33	\$ 38,587.44	\$ 32,801.83	\$ 16,388.57	\$ 7,685.12

Déchets Solides - Revenus unités résidentiels des membres 2013

Taux de base	\$ 54,50
Éducation/Transport	\$ 4,00
Taux par unité résidentiel	\$ 58,50

Membre	Ménages	Taux	Revenus Totaux	\$	54.50	Subvention de transport	\$2. par ménage Revenu Transport	Revenu Education	Revenu Total des membres
Alma	171	\$ 13,93	\$ 2,382	\$	9,320	\$ 7,621	\$ 342	\$ 342	\$ 2,382
Beaubassin-est	2864	\$ 46,60	\$ 133,462	\$	156,088	\$ 34,082	\$ 5,728	\$ 5,728	\$ 133,462
Cap-Pelé	1024	\$ 43,31	\$ 44,349	\$	55,808	\$ 15,555	\$ 2,048	\$ 2,048	\$ 44,349
Dieppe Education/Transport Total	7864 2682	\$ 58,50 \$ 4,00	\$ 460,044 \$ 10,728 \$ 470,772	\$	428,588	\$ -	\$ 21,092	\$ 21,092	\$ 470,772
Dorchester	215	\$ 47,35	\$ 10,180	\$	11,718	\$ 2,397	\$ 430	\$ 430	\$ 10,180
Hillsborough	638	\$ 43,31	\$ 27,632	\$	34,771	\$ 9,691	\$ 1,276	\$ 1,276	\$ 27,632
Memramcook Education/Transport Total	1965 135	\$ 53,44 \$ 4,00	\$ 105,010 \$ 540 \$ 105,550	\$	107,093	\$ 9,943	\$ 4,200	\$ 4,200	\$ 105,550
Moncton Education/Transport Total	23379 10197	\$ 58,50 \$ 4,00	\$ 1,367,672 \$ 40,788 \$ 1,408,460	\$	1,274,156	\$ -	\$ 67,152	\$ 67,152	\$ 1,408,460
Petitcodiac Education/Transport Total	556 70	\$ 53,44 \$ 4,00	\$ 29,713 \$ 280 \$ 29,993	\$	30,302	\$ 2,8134	\$ 1,252	\$ 1,252	\$ 29,993
Port Elgin	192	\$ 35,20	\$ 6,758	\$	10,464	\$ 4,474	\$ 384	\$ 384	\$ 6,758
Riverside-Albert	217	\$ 35,20	\$ 7,638	\$	11,827	\$ 5,056	\$ 434	\$ 434	\$ 7,638
Riverview Education/Transport Total	6151 1810	\$ 58,50 \$ 4,00	\$ 359,834 \$ 7,240 \$ 367,074	\$	335,230	\$ -	\$ 15,922	\$ 15,922	\$ 367,074
Sackville Education/Transport Total	2241 591	\$ 47,36 \$ 4,00	\$ 106,134 \$ 2,364 \$ 108,498	\$	122,135	\$ 24,965	\$ 5,664	\$ 5,664	\$ 108,498
Salisbury Education/Transport Total	913 0	\$ 58,50 \$ 4,00	\$ 53,411 \$ - \$ 53,411	\$	49,759	\$ -	\$ 1,826	\$ 1,826	\$ 53,411
Shediac Education/Transport Total	2209 620	\$ 54,45 \$ 4,00	\$ 120,280 \$ 2,480 \$ 122,760	\$	120,391	\$ 8,946	\$ 5,658	\$ 5,658	\$ 122,760
Local Service Districts	12815	\$ 58,50	\$ 749,678	\$	698,418	\$ -	\$ 25,630	\$ 25,630	\$ 749,678
	79,519		Revenus totaux des membres \$ 3,648,596	\$	3,456,063	\$ 125,543	\$ 159,038	\$ 159,038	\$ 3,648,596

INFORMATION

Coordonnées

Bureau Chef

1222, rue Main, 4th floor, Unité 4000
Moncton, NB., E1C 1H6
Tel: 506-382-5386

Déchets Solides

2024 Route 128
Berry Mills Road
Moncton, NB, E1C 8T6
Tel: 506-877-1050

Aménagement

Bureau de Beaubassin

815A, rue Bombardier, Route 15, sortie 37
Shediac, NB., E4P 1H9
Tel: 506-533-3637

Bureau de Tantramar

131H, rue Main
Sackville, NB., E4L 4B2
Tel: 506-364-4701

Bureau de Westmorland Albert

1222, rue Main, 4th floor, Unité 4000
Moncton, NB., E1C 1H6
Tel: 506-382-5386

